

PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE CCI MAYENNE
Du Jeudi 28 Septembre 2023

APPROUVE

Séance du jeudi 28 septembre 2023

sous la présidence d'Éric HUNAUT

Présents

Mme Marie-Aimée Gaspari, Préfète de la Mayenne,
M. Antoine Butrot, Commissaire aux Comptes,
M. Patrick Le Bourlay, Conseiller Institutionnel CCIPDL, représentant M. Jean-François Reynourd, Président CCIR,
Mme Dominique Mauresmo, Directrice Départementale des Finances Publiques, personnalités

Mmes Cécile Legrand-Theil, vice-Présidente et Nathalie Planchais, trésorière-adjointe,
MM. Jérôme Chaplet, secrétaire, Erwan Coatanea, vice-Président, Jérôme Deniau, vice-président, Frédéric Devineau, secrétaire, Eric Hunaut, Président, Jean-Michel Motrieux, trésorier, et Christophe Terrien, secrétaire, membres du bureau

Mme Camille Moquet,
MM. Eric Fouassier, Loïc Granger, Laurent Lairy, Christophe Le Guet, Bruno Lucas et Konthirith Tek, membres élus

Mmes Aline Fouilleul et Florence Quentin,
MM. Joël Gasdon, Guillaume Monsallier et Jean-Yves Trehen, membres associés

Mmes Anne Bauduffe, Isabelle Combastel, et Cécile Pambet,
MM. David Blanchard, Patrice Deniau, François-Xavier Douillet représentant M. Patrick Brunet, Eric Flambard, Jean-Marc Fournier et Christophe Rouillard, conseillers techniques

Excusés

M. Fabrice Rigoulet-Roze, Préfet de Région,
Mme Norchen Chenoufi, Sous-préfète de Château-Gontier,
Mme Caroline Dussart, DREETS,
Mme Samia Soultani, vice-Présidente du Conseil régional,
M. Pierre Garnier, Conseil départemental, auditeur libre, personnalités

Mmes Anne Cousin, Sylviane Gandon, France Gérard et Hélène Gohier,
MM. Emmanuel Adam, Raphaël Alexandre, Claude Daniel, Bernard Fort, Guillaume Gruau, Christophe Marchand, Norbert Montembault, Nicolas Mousset, Bruno Rigouin, Nicolas Rousseau et Vincent Seyeux, membres élus

Mmes Sandrine Bouvet et Virginie Hochart,
MM. Jérémie Bacosse, Jean Joncour, Didier Pillon, Mickaël Pinson, Denis Roturier, Maxime Séché, Raphaël de Silans, Samuel Tual et Pierre Zambon, membres associés

Mmes Sabrina Hubert, Ségolène Leclercq, Nathalie Paillard et Céline Rousseau,
MM. Alexandre Cros, Eric Daguët, Eric Grelier, Bertrand Hugain, Philippe Royer et Marc Travers, conseillers techniques.

Membres élus en exercice : 31
Membres élus présents : 16
Membres élus excusés : 15
Quorum : 16

SOMMAIRE

I - VIE INSTITUTIONNELLE	2001
1. <i>Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25 mai 2023.....</i>	2001
2. <i>Synthèse des réunions de bureau</i>	2001
3. <i>Représentations extérieures</i>	2002
4. <i>TCCI (Taxe pour frais de Chambre de Commerce et d'Industrie)</i>	2002
II - ADMINISTRATIF ET FINANCIER	2007
1. <i>Cession de l'Hôtel Consulaire</i>	2007
2. <i>Délégations de signatures</i>	2010
3. <i>Tarifification offres de formation.....</i>	2010
III – POINT DE CONJONCTURE.....	2011
1. <i>Enquête de conjoncture CCI 53 – Tendances provisoires</i>	2011
2. <i>Statistiques créations / radiations d'entreprises</i>	2011
3. <i>Témoignages</i>	2013
IV – INTERVENTION DE MONSIEUR JOEL BALANDRAUD	2015
1. <i>Président de la Communauté de Communes des Coëvrons.....</i>	2015
2. <i>Président de l'Association des Maires et Adjointes de la Mayenne</i>	2015
V – INFORMATIONS / COMMUNICATIONS	2019
1. <i>Calendrier Assemblées Générales CCI de la Mayenne 2024.....</i>	2019
2. <i>Agenda des événements</i>	2020
VI – CONCLUSION.....	2022
1. <i>Conclusion par Madame la Préfète de la Mayenne, Marie-Aimée Gaspari</i>	2022

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Mesdames, messieurs, bonsoir.

Je tiens à remercier Stéphane Guiouillier, Président de la Chambre d'Agriculture de la Mayenne, qui nous accueille en ses locaux. Il est très important pour nous tous d'être ici ce soir. Nous avons de nombreuses missions à engager avec les agriculteurs, que j'appelle volontiers des entrepreneurs. Stéphane Guiouillier va effectuer un point sur la situation économique en Mayenne, les transmissions, la conjoncture, etc.

Des liens existent entre nos ressortissants et le monde agricole, en particulier dans notre département.

Je remercie aussi Madame la Préfète d'être parmi nous ce soir, ainsi que Madame Dominique Mauresmo, Directrice Départementale des Finances Publiques, Monsieur Antoine Butrot, Commissaire aux Comptes, et Monsieur Patrick Le Bourlay, Conseiller Institutionnel CCI PDL, représentant Monsieur Jean-François Reynouard, Président CCIR.

Je présente les excuses de Madame Norchen Chenoufi, Sous-préfète de Château-Gontier, Madame Caroline Dussart de la Dreets, Madame Sylviane Gandon, membre élue et Messieurs Emmanuel Adam, Claude Daniel, Guillaume Gruau, Christophe Marchand, Norbert Montembault, Bruno Rigouin et Nicolas Rousseau, membres élus.

Je laisse la parole à Stéphane Guiouillier.

Stéphane Guiouillier, Président de la Chambre d'Agriculture de la Mayenne

Soyez les bienvenus dans cette maison des agriculteurs qui héberge les services de la Chambre d'Agriculture de la Mayenne, mais aussi des locataires.

Nous avons intégré ce bâtiment en 2006. Nous continuons à le moderniser avec, tout dernièrement, la mise en place de panneaux photovoltaïques. Le monde agricole investit fortement dans les énergies renouvelables et il nous paraît important de montrer l'exemple. Les agriculteurs connaissent ce genre d'innovations, mais la nouveauté est que nous avons installé en sous-sol une batterie, afin d'optimiser l'autoconsommation de ce bâtiment. Elle devrait être opérationnelle dans les tous prochains jours. Les agriculteurs sont en attente de solutions pour élargir les périodes horaires sur lesquelles ils peuvent utiliser les énergies renouvelables. Cette batterie aura évidemment une vocation pédagogique importante pour nos agriculteurs.



La Chambre d'Agriculture représente le secteur agricole ; elle a un poids important dans notre département qui a pour caractéristique sa vocation d'élevage. Nous avons coutume de dire qu'en dehors de l'élevage, point de salut en Mayenne ! Pendant longtemps, en dehors des bovins, il y avait peu de grandes installations. Ces dernières représentaient quasiment 80 %, essentiellement avec des vaches laitières ou allaitantes.

Au regard des principales productions d'élevage, nous sommes dans le top 5 au niveau national, le 4^{ème} département pour la production laitière, le 1^{er} département en termes de tonnage de production de viandes bovines ; pour la production porcine, nous sommes situés après les 4 départements bretons, et autour de la 10^{ème} place pour la volaille. J'ai coutume de dire que quand l'élevage s'enrhume, c'est toute la Mayenne qui tousse.

L'élevage est un secteur très important ; nous travaillons avec l'ensemble des partenaires, tels que les services de l'Etat et le conseil départemental.

Aujourd'hui, les installations sont plus diversifiées, avec du maraîchage, de l'arboriculture et des productions qui n'étaient pas présentes jusque-là et qui permettent aux jeunes d'y trouver de l'intérêt. Il faut vraiment diversifier l'agriculture de notre département, sachant que l'élevage souffre quelque peu avec une légère perte d'activité sur certains secteurs. Il doit donc y avoir des relais de croissance et si nous pouvons atteindre 1 500 euros de marge brute à l'hectare au lieu de 700 euros comme le permettent les céréales, c'est préférable et cela fait donc partie de nos enjeux.

Pour pointer le poids de l'élevage et plus particulièrement celui des bovins, nous étions habitués à dire que nous avons, non pas une vache par habitant en Mayenne, mais deux vaches par habitant, puisque nous avons longtemps compté 600 000 bovins sur notre département. Aujourd'hui, nous en perdons 2 à 3 % par an et un peu plus en vaches allaitantes (races à viandes) qu'en vaches laitières. Nous sommes à 530 000 bovins, ce qui représente bien le déclin de la production de la viande bovine.

Il y a un maintien de la production laitière en continuant la spécialisation ; la performance de nos élevages continue à progresser avec moins de vaches pour obtenir autant de lait (1,2 milliard de litres de lait), là où la plupart des départements français, y compris les départements de l'Ouest, commencent à décrocher et à perdre 2 à 3 % de production tous les ans, comme, par exemple, chez nos voisins bretons. Les éleveurs mayennais ont encore une réserve de croissance, de progression et de productivité, avec de forts investissements, et notamment la robotisation qui entre de plain-pied sur nos exploitations, avec de grandes marques associées. Aujourd'hui, sur 10 projets de salles de traite, 8 sont aménagées avec des robots de traite.

L'enjeu n° 1 pour le département de la Mayenne est **le renouvellement des générations, l'installation des jeunes et la transmission des exploitations par les cédants**, avec ce duo installation/transmission, véritable cœur de projet de la Chambre d'Agriculture.

Nous sommes accompagnateurs des projets, de leur initiation à leur concrétisation et leur passage devant les instances de l'administration, et ce, jusqu'à, il y a peu de temps, puisque c'est maintenant le conseil régional qui gère les installations.

L'installation est un sujet très important car face à la démographie, les chiffres sont implacables. Si pendant longtemps, nous avons compté sur les fils et filles d'agriculteurs pour remplacer ceux qui partaient à la retraite, force est de constater que ces derniers sont de moins en moins nombreux et que, comme vos enfants, ils n'ont pas forcément vocation à reprendre vos entreprises. Il faut forcément s'ouvrir et aujourd'hui, plus d'un tiers des installations se font complètement hors cadre familial, avec des personnes qui viennent d'autres secteurs d'activité. Cette ouverture est faite, continue à être faite et est une nécessité absolue pour trouver les porteurs de projets. En parallèle, il nous faut bien analyser les attentes des jeunes, les comprendre et nous adapter, appréhender la façon dont nous pouvons transformer nos exploitations et travailler sur les contraintes.

Il nous faut aussi comprendre les envies de ces jeunes et leur trouver une place sur nos exploitations, c'est-à-dire, étudier le « comment s'adapter ». Parfois, nos exploitations ne sont pas adaptables ; il faut donc aller chercher des candidats qui sont en capacité de les reprendre, telles qu'elles sont. Nous sommes dans la continuité de la démarche d'attractivité du conseil départemental pour chercher et trouver, où qu'ils soient, des porteurs de projets. Nous avons pour ce faire, des partenariats avec la région Nord Pas-de-Calais, dans des secteurs où les jeunes subissent la concurrence de la Belgique, des pas de porte et des conditions d'installation déprimantes, et plutôt que de les laisser partir à l'abandon, la Chambre d'Agriculture essaie de créer ce type de partenariat, sachant que nous avons vocation à attirer des éleveurs, et que c'est un réel avantage.

Vous êtes jeunes et avez envie de faire de l'élevage, c'est en Mayenne qu'il faut venir, terre d'avenir de l'élevage ! C'est un réel atout, il faut en avoir pleinement conscience. Cependant, certaines exploitations de ce département sont en difficulté et le changement climatique nous arrive de plein fouet.

La moitié de notre département est un jardin béni des dieux. Nos amis vendéens nous parlent de projets d'irrigation et ne comprennent pas qu'ici, l'irrigation de nos récoltes de maïs par exemple, est faite uniquement avec l'eau du ciel. Nous avons un potentiel pédoclimatique important qui est une vraie source d'attraction.

Patrice Deniau, conseiller technique

Quel est le prix de l'hectare ?

Stéphane Guiouillier, Président de la Chambre d'Agriculture de la Mayenne

Le prix de l'hectare est très variable suivant le potentiel. Sur le sud du département, l'hectare vaut entre 4 000 et 5 000 euros et au fur et à mesure que nous remontons dans le département, ce prix peut avoisiner entre 7 000, 9 000 euros, voire 10 000 euros dans certains cas, notamment sur le Nord Ouest du territoire.

Il s'agit d'un tout : nos exploitations et l'élevage ont besoin de supports.

L'époque où nous parlions d'élevage hors sol est révolue. L'élevage est lié au sol à la fois pour produire des fourrages et pour gérer les déjections des animaux. Cette dimension environnementale est aujourd'hui très importante. Les producteurs de porcs en hors sol sont actuellement en grande difficulté. Un minimum d'économie alimentaire est nécessaire à l'échelle de l'exploitation ; la hausse des prix des céréales de ces dernières années a fait que la production porcine, début 2022, était au bord du gouffre. Les marchés se sont redressés et ont retrouvé des cours un peu plus cohérents. L'étranglement des prix s'est desserré et la situation s'est ainsi améliorée, notamment pour ceux qui sont entièrement dépendants des aliments qu'ils achètent.

La deuxième dimension est la **dimension économique** : l'agriculture qui pèse et l'élevage qui s'enrhume ou qui tousse.

Heureusement, la situation s'est améliorée en 2022 et 2023 malgré quelques bémols. La production laitière est un peu moins sereine qu'au cours de l'année 2022, mais nous avons retrouvé, avec une grande satisfaction, un bon souffle, car de nombreux agriculteurs étaient au bord de la rupture. Elle a été traumatisée par les crises de 2008-2009 et 2015-2016. Ces crises n'étaient malheureusement pas prévisibles. Nous avons retrouvé un certain souffle, mais les agriculteurs sont encore traumatisés. Il y a eu une cassure psychologique. Là où la production laitière était naturelle pour notre département, aujourd'hui, la question du sens a pris toute son importance.

Nous essayons de travailler aussi avec nos partenaires laitiers : nous commençons à échanger avec Emmanuel Besnier et notamment, sur la question du sens : les agriculteurs ont besoin de retrouver du souffle en termes de prix, ils ont besoin de revenus, mais il faut que nous trouvions du sens à la question « pourquoi nous nous levons le matin ». Il y a quelques années, j'étais fier de dire qu'avec mon lait, de bons produits, tels que le Chaussée aux Moines, étaient fabriqués. A l'heure actuelle, le lait part à la laiterie, mais nous n'avons aucun retour sur son utilisation. Notre relation doit être construite intelligemment.

Certains producteurs choisissent d'arrêter des productions du jour au lendemain et c'est dramatique ! Nous sommes très inquiets sur cet état de fait. Tant que de jeunes loups mordants prennent le relais, le volume n'est pas perdu. Nous avons beaucoup progressé en termes de volumes par point de collecte. Nous bâtissons en Mayenne la ferme des 100 vaches et non celle des 1 000 vaches. Quand nous regardons les dossiers d'installation actuellement, il faut compter 1 million de litres de lait, ce qui était inimaginable il y a 10 ans. Nous avons longtemps été autour de 250 ou 300 000 litres de lait par point de collecte, au regard des 600 000 litres aujourd'hui. Il faut savoir aussi que le nombre de producteurs diminue, tout en produisant encore notre milliard de litres de lait. Actuellement, il y a encore 2 500 points de collecte en Mayenne, dont 1 000 à 1,2 million avec le même volume. Nous sommes confrontés à tous ces éléments ce qui peut occasionner des peurs, mais la réalité de la production est bien celle-ci.

C'est un peu différent avec la viande bovine qui a été longtemps le « parent pauvre », avec la plus faible rentabilité de toutes les productions agricoles. Il y a 4 ans, au salon de l'Agriculture, les conseillers départementaux ont fait le tour de tous les exposants, et ils ont rencontré un éleveur un peu âgé, qui était en pleurs, car il pensait que sa ferme ne serait pas reprise. J'ai expliqué à tout à chacun qu'une production de viande bovine est soit de la capitalisation, soit simplement pour pouvoir vivre, mais sans se faire aider.

Aujourd'hui, les cours se sont bien redressés, les producteurs de viande bovine retrouvent un peu de souffle. La capitalisation reste un sujet important. Nous étions en début de semaine près de Segré où l'interprofession a créé un fonds de dotation pour aider les jeunes à s'installer et à capitaliser. Un jeune qui s'installe sur une exploitation individuelle, doit compter 850 000 euros de reprise. Je ne sais pas comment nous pouvons faire pour reprendre une telle exploitation, la capitaliser et vivre en même temps. C'est un vrai mystère ! Un élu de chambre témoignait récemment de son installation il y a 30 ans, à hauteur de 550 000 « francs ».

Nous ne pouvons que nous réjouir du petit « mieux », avec une gestion moindre de dossiers d'agriculteurs en difficulté.

Je souhaitais évoquer aussi avec vous **un sujet d'actualité qui est celui des énergies renouvelables**. Les agriculteurs ont investi massivement dans ce domaine. Il a fallu parfois à la profession agricole montrer « les muscles », car le monde agricole occupe l'espace. Nous surveillons de très près le développement des énergies renouvelables, avec des pressions sur les services de l'Etat et sur les élus. Nous ne voulons pas de photovoltaïques au sol sur notre département : c'est zéro hectare de photovoltaïques au sol en Mayenne, hormis il est vrai, un premier dossier à Fougerolles-du-Plessis qui, malheureusement, nous avait échappé.

J'aime dire que si le changement climatique consiste en un bon orage au bon moment, c'est parfait.

Stéphane Guiouillier, Président de la Chambre d'Agriculture de la Mayenne

Quelle est la solution ? Ce sujet, y compris les zones humides est vaste et compliqué.

Je suis installé sur une zone humide. Ma parcelle, au pied de la maison, est de 10 hectares avec 10 km de drains en-dessous. Cette parcelle est ma sécurité fourragère absolue. Si on me demande demain de casser des drains pour en faire une zone humide, alors je ne serai plus agriculteur. Certains voudraient parler de ce sujet, qu'il faut regarder avec beaucoup de hauteur, mais effectivement tout ce que nous pouvons faire pour stocker de l'eau, il faut le faire et ce, au-delà des bassines bien entendu. Pour un département tel que le nôtre, nous avons commencé par étudier l'aspect irrigation, sujet quasi inconnu sur le département. La régionalisation des Chambres d'Agriculture nous apporte des conseillers « irrigation » en Mayenne, que nous n'aurions pas pu faire venir seuls, financièrement parlant. C'est un bel avantage. Il faut étudier ces solutions, mais nous serons tous morts avant qu'il n'y ait de l'irrigation pour toutes les agricultures ; il faut donc trouver d'autres solutions. Quelles sont-elles ? Nous pouvons imaginer de la contractualisation : ne sachant pas faire du maïs, pourquoi ne pas en faire venir du Nord Mayenne par exemple ? Même si ce n'est pas très « carbone », il y a trois ans, j'ai fait venir de Juvigné, du maïs de meilleure qualité que le mien.

Les énergies renouvelables en Mayenne ? Pas au sol, seulement sur les toits. Les agriculteurs l'ont bien compris et ont déjà œuvré sur ces sujets.

Nous travaillons avec Territoire d'énergie de la Mayenne pour identifier des solutions avec des sols artificialisés ou pollués, sur d'anciennes décharges, notamment sur Livré-la-Touche. Tous ces secteurs sont explorés par les développeurs.

Joël Gasdon, membre associé

Vous parlez de photovoltaïques au sol mais quand les bovins passent à 2,5 m au-dessous ?

Par ailleurs, il existe des terrains en Mayenne qui sont quasi incultes et y mettre des bovins ou des moutons, cela devrait être possible.

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Je laisse répondre Stéphane Guiouillier et nous continuerons ensuite à mener notre Assemblée Générale.

Stéphane Guiouillier, Président de la Chambre d'Agriculture de la Mayenne

Pas de photovoltaïques au sol, ils sont mis sur les toits. Les agriculteurs l'ont bien compris. Les zones artificialisées sont explorées, nous travaillons avec Territoire d'énergie de la Mayenne sur des petits délaissés de collectivités (exemple d'un terrain de foot inutilisé depuis 20 ans...).

Arrive la question de l'agrivoltaïsme, nouveau concept. Des développeurs étaient venus en Mayenne pour nous convaincre d'installer du photovoltaïque au sol avec des moutons dessous pour nettoyer. Concrètement, aujourd'hui, des éleveurs de moutons nous informent qu'ils ont 500 ou 600 brebis, au-dessus desquelles ils aimeraient mettre des panneaux solaires. De ce fait, l'agrivoltaïsme monte en puissance et d'autres productions essaient de s'en emparer (vaches allaitantes, vaches laitières, en Vendée le houblon et dans d'autres secteurs, c'est le maraîchage).

Nous avons quelques projets sur le département de la Mayenne et nous continuons à donner notre avis sur le sujet. Nous sommes très clairs sur le fait que celui qui doit s'exprimer, c'est l'agriculteur et non pas Total Energie ou autres organismes. Je suis prêt à l'écouter et le croire tout en lui rappelant qu'il a un devoir d'exemplarité.

Aujourd'hui, l'agrivoltaïsme est encadré par la loi. Il se doit d'apporter un plus à l'agriculture, en termes de productivité ou de bien-être animal. Il faut le démontrer et nous devons être suffisamment prudents et vigilants, car les développeurs sont tous ensemble pour démontrer que sous les panneaux, l'herbe est plus verte. Ceci doit être uniquement un complément à la production agricole et ne doit en aucun cas, prendre le dessus ; ce n'est très certainement pas un complément de retraite.

Nous occupons le territoire, nous avons besoin de ce support pour nos productions, c'est pourquoi il nous faut être attentifs, comme nous le sommes à la consommation d'espaces par les collectivités, tant pour du résidentiel que pour les zones d'activités économiques. Nous travaillons en inter-consulaire avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Mayenne sur la Zéro Artificialisation Nette (ZAN), non pas pour donner des leçons, mais pour trouver des solutions et accompagner les collectivités et les porteurs de projets. Il faut protéger l'espace que nous occupons. Cette dimension environnementale devient de plus en plus importante.

L'image de la Mayenne est son élevage, ses prairies, son bocage et ses paysages. Nos élus y sont attachés. Il nous appartient en conséquence d'être attentifs et imaginatifs, pour que nous puissions bâtir du cohérent, tout en sachant que le travail déjà effectué est satisfaisant. Il faut mener des campagnes de replantation de haies. Il ne faut pas compter que sur les éleveurs pour relever ces défis environnementaux, mais aussi sur ceux qui ont abandonné l'élevage pour se consacrer aux céréales.

Composition du Bureau de la Chambre d'agriculture de la Mayenne



Mandature 2019 -2025

- | | |
|--|--|
| ▲ Président
Stéphane Guioullier | ▲ 1 ^{er} secrétaire-adjoint
Liliane Édon |
| ▲ 1 ^{ère} vice-présidente
Nelly Loupy | ▲ 2 ^e secrétaire-adjoint
Jérémy Tremeau |
| ▲ 2 ^e vice-président
Bruno Rouland | ▲ 3 ^e secrétaire-adjoint
Sébastien Chevalier |
| ▲ 3 ^e vice-président
Nicolas Gégou | ▲ 4 ^e secrétaire-adjoint
Sylvain Rousselet |
| ▲ 4 ^e vice-président
Christophe Bouvet | ▲ 5 ^e secrétaire-adjoint
Philippe Jehan |
| ▲ Secrétaire
Jean-Yves Guérot | ▲ 6 ^e secrétaire-adjoint
Pascal Jehannin |

Administratifs :

Philippe CARTERON - directeur délégué consulaire Mayenne / Odile LESAGE - assistante de direction consulaire Mayenne

CAOCL - OL / MP - 04/2023



Applaudissements

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Merci beaucoup Stéphane pour ta passion au service de l'agriculture et des agriculteurs. Nous avons effectivement un beau travail à effectuer ensemble, tant dans le monde de l'industrie que dans le secteur de l'agriculture. Nous avons les mêmes problématiques vis-à-vis de notre jeunesse actuelle. Quand tu parles du « sens », nous avons le même schéma en industrie au regard de la RSE.

L'eau est aussi et bien évidemment un sujet majeur. Ceci accentue l'intérêt que nous avons à nous rencontrer et à échanger sur tous ces sujets, avec vous Chambre de l'Agriculture, comme avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Nous partageons la même envie de défendre notre territoire, harmonieusement et ce, dans l'intérêt des générations à venir. Merci encore pour ton témoignage, ton accueil et cette passion partagée.

Applaudissements

Handwritten signatures and initials.

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Je tiens à souhaiter la bienvenue à Antoine Joufflineau qui participe à sa première Assemblée Générale. Il travaille maintenant avec l'ensemble des équipes, en lien avec les EPCI et les institutions, et bien entendu en collaboration étroite avec Maëlle Morvan sur le monde des entreprises.

Applaudissements

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Nous allons poursuivre avec nos jeunes étudiants. Nous sommes très fiers des formations dispensées à la CCI que nous souhaitons continuer à développer. Deux jeunes ont participé à un concours national, le DCF challenge ; elles ont gagné le prix national et nous souhaitons les mettre à l'honneur en leur permettant de s'exprimer ce soir. Nous sommes fiers de la formation que vous avez suivie à la CCI, des équipes qui vous ont accompagnées et de votre succès.

Eva Pean, étudiante en bachelor RDC accompagnée par Céline Esposito, formatrice Campus CCI 53 et membre DCF

Bonjour à tous et merci de m'accueillir aujourd'hui, parmi vous.

Le DCF challenge est un concours commercial organisé tous les ans par les dirigeants commerciaux de France et l'association des DCF. Ce concours commercial met à l'honneur les étudiants dans la fonction commerciale. J'y ai participé avec Julie, qui malheureusement, n'a pas pu se joindre à nous ce soir. Nous terminons tout juste notre bachelor « responsable développement commercial ».

En parallèle de cette formation, nous avons participé au DCF challenge, avec beaucoup de travail, de rigueur et d'organisation. Nous avons franchi plusieurs étapes départementales, régionales et enfin, le 15 juin dernier, l'étape nationale que nous avons remportée.

C'est une fierté pour nous deux. Nous entrons dans le monde professionnel et ce succès est un atout supplémentaire sur notre CV. Il nous ouvre énormément de portes.

Nous avons été, heureusement, accompagnées par l'équipe pédagogique de la CCI et plus particulièrement par Céline Esposito, ainsi que tous les membres DCF qui nous ont apporté des éléments « terrain ». Nous vous diffusons une vidéo de quelques minutes.

Merci de votre attention.

Applaudissements

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Bravo, nous ne pouvons que vous féliciter. Il faut maintenant que vous transmettiez, accompagniez, voire même partagiez votre expérience avec les étudiants de la CCI. Félicitations !

I - VIE INSTITUTIONNELLE

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25 mai 2023

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Vous avez pu découvrir sur l'extranet le procès-verbal de l'Assemblée Générale qui s'est déroulée le 25 mai dernier.

Je soumetts au vote le procès-verbal de cette séance.

Pour	: 16
Contre	: 0
Abstention	: 0

Je vous remercie de cette unanimité.

2. Synthèse des réunions de bureau

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Vous avez déjà pris connaissance de la synthèse de ces réunions de bureau qui se sont déroulées les 12 juin, 10 juillet et 4 septembre 2023. Elle a pour but de reprendre les principaux points examinés par le bureau et portés à la connaissance des membres pour validation en Assemblée Générale.

Je souhaite revenir sur quelques sujets de ces réunions de bureau.

- **l'International Week** du 25 septembre 2023 qui a eu lieu à l'Hippodrome de Laval et a réuni 70 personnes. Une entreprise mayennaise, l'Atelier du Ferment, a gagné ce concours de pitch,
- **l'Agenda partagé** est une mission pilotée par Antoine Joufflineau qui consiste à lancer cet outil sur le territoire ; en effet, beaucoup de dates d'événements se télescopent. Les premiers retours sont à ce jour très favorables,
- **Une cellule de suivi de crise** a été mise en place à la suite des violences urbaines qui ont touché notre département en juin dernier.
Des actions ont été menées conjointement entre les services de la Préfecture et la CCI de la Mayenne.
Elles ont été un relais efficace entre l'Etat, les collectivités locales, les banques et les assurances, pour accompagner le suivi administratif des différentes démarches et la recherche de solutions.
Pour exemple, nous pouvons citer la mise en ligne d'une page de soutien aux commerçants, relayée par « l'info commerce » et la « Newsletter ».
La coordination et les échanges avec les services de la Préfecture ont permis une collaboration efficace.
Merci aux équipes et aux services de la tutelle pour cette mobilisation,
- **les UEM** se sont déroulées le 14 septembre dernier conjointement avec le MEDEF et nous ont permis d'accueillir plus de 1 300 personnes, dont plus de 500 étudiants. Cet événement a lieu tous les deux ans. Je vous propose de partager une courte vidéo sur cette journée.
- **le V & B Fest** était cette année encore une très belle édition durant laquelle nous avons pu accueillir des entreprises sur un stand que nous partagions avec le Medef.

Les membres valident la synthèse.

3. Représentations extérieures

Antoine Joufflineau, responsable Relations institutionnelles, Etudes et Projets

38 représentations extérieures ont eu lieu depuis l'Assemblée Générale du 25 mai 2023, ce qui correspond à un taux de présence CCI 53 de 71 %.

Je vous remercie de cette importante participation. Continuons ainsi, car plus nous serons nombreux à participer en tant que membres de la CCI à ces représentations et plus notre voix sera entendue et portée.

4. TCCI (Taxe pour frais de Chambre de Commerce et d'Industrie)

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

La lecture du PLF2024, paru ce 27 septembre, suscite un sentiment de colère et laisse un goût particulièrement amer.

Les nouvelles orientations du gouvernement ne sont que de nouvelles sanctions à l'égard de l'engagement et des actions des élus et collaborateurs des CCI, lesquels au quotidien, œuvrent pour le développement économique des territoires.

Le réseau a déjà subi et ce, depuis quelques années, la plus sévère baisse des dotations de la sphère publique, puisqu'elle s'établit à 60 %.

Il a réalisé un effort incroyable pour absorber cette situation. Il a dû adapter son modèle économique et social. L'impact social a été très lourd, même si les équipes affectées par cette dure réalité ont été accompagnées.

Parallèlement, ce même réseau a aussi été au rendez-vous de toutes les crises qui ont impacté l'économie. Cela est souligné à tous les niveaux, chaque année, et évalué dans les baromètres de mesure de notre performance.

Il a su répondre positivement et avec efficacité à toutes les attentes de l'Etat, et très largement au-delà de celles exprimées par la Tutelle.

Il s'affirme également, plus que jamais, comme le 1er réseau public de proximité qui accélère les transitions des TPE et PME, tout en étant le coordinateur des réseaux économiques des territoires.

Alors même que l'Etat est dans l'incapacité de s'appliquer la même cure d'austérité et d'efficacité, il sanctionne une nouvelle fois et très durement les CCI, quelques mois seulement après avoir signé, en avril dernier, un contrat d'objectifs et de performance, pour les 5 prochaines années.

L'annonce d'une nouvelle baisse du plafond de la TCCI de 100 M€ sur les 4 prochaines années est donc incompréhensible !

Moins 25 M€ par an ! Soit une perte de dotation de 250 M€ sur la période (25+50+75+100). C'est une baisse de 20% supplémentaires, mais plus proche de 25% en intégrant l'impact de l'inflation supportée depuis 2 ans.

Comment lutter contre le sentiment d'iniquité qui ne peut que nous saisir ?

A ce stade, comme vient de nous l'écrire notre Président National, le scénario d'une stabilité de la TCCI, en échange d'un effort sur nos fonds de roulement, garde toute son actualité et constitue notre angle prioritaire de négociation. Ce scénario est en effet soutenu par de nombreux membres du Gouvernement, ainsi qu'une large partie des parlementaires.

Nous devons, plus que jamais, nous mobiliser autour de cet enjeu décisif pour notre réseau et, à travers lui, continuer d'assurer les missions que nous réalisons pour les entreprises et les territoires.

Nous allons nous battre encore et encore pour répondre aux enjeux de nos territoires et apporter un accompagnement de proximité aux entreprises qui doivent relever les défis d'un monde en pleine mutation !

Nous allons tout mettre en œuvre pour concrétiser le plan stratégique de la CCI de la Mayenne, celui que nous avons décidé ensemble il y a maintenant 2 ans.

Nous serons pragmatiques et poursuivrons nos actions, en nous appuyant sur les équipes de la CCI, pour répondre aux besoins des ressortissants et tenir les engagements de cette mandature.

Nous nous sommes engagés pour défendre notre territoire et je peux vous assurer de ma totale détermination dans cette mission, je peux même dire aujourd'hui dans ce combat, pour défendre les intérêts des chefs d'entreprise, et maintenir une CCI territoriale forte dans le rôle qui est le sien.

Mesdames, Messieurs, merci pour votre attention, merci pour votre mobilisation.

Applaudissements

Cyrille Laheurte, Directeur Général

Il est nécessaire de vous communiquer quelques chiffres et quelques réalités pour illustrer les propos du Président Hunaut.

Nous vous avons transmis cette semaine un courrier explicatif de la situation et de la mobilisation de notre réseau.

La TCCI (Taxe pour frais de Chambre de Commerce et d'Industrie) représente aujourd'hui 525 millions d'euros à l'échelle nationale et est composée de deux parties :

- une taxe additionnelle à la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE),
- une taxe additionnelle à la Contribution Foncière des Entreprises (CFE).

La CVAE est collectée au niveau national et la CFE au niveau régional.

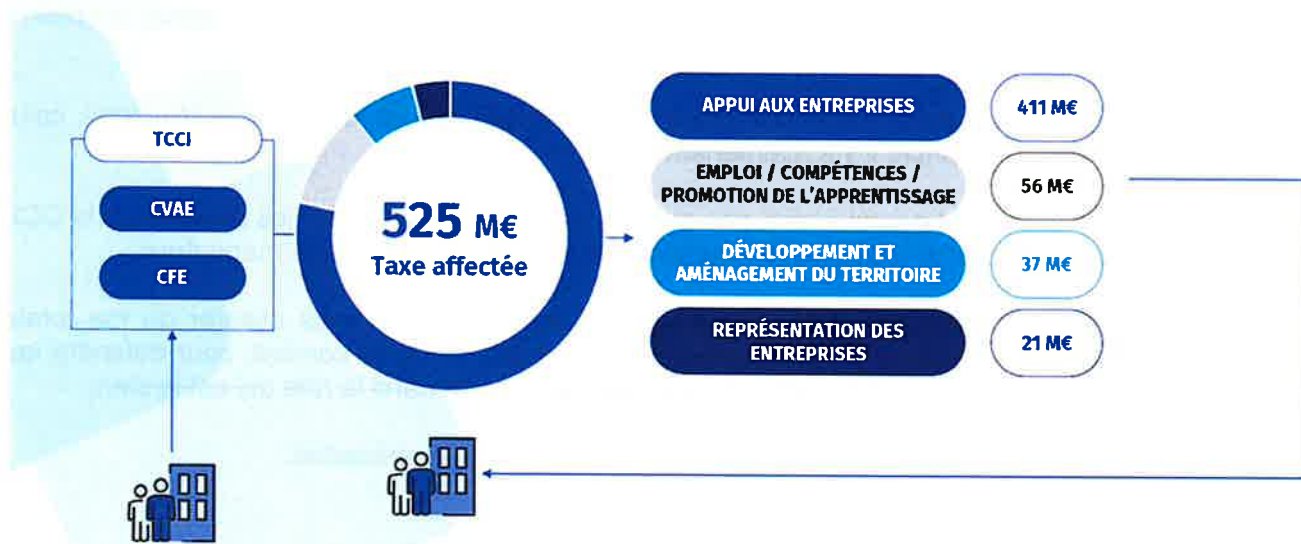
Elle est effectivement affectée par un plafond, c'est-à-dire que, systématiquement, le produit des taxes additionnelles est écrêté, et le surplus reste dans le budget général de l'Etat. Elle est ventilée en termes d'affectation sur nos missions, principalement à hauteur de 411 millions d'euros sur l'appui aux entreprises, cœur de notre mission de service public et d'accompagnement des entreprises, ce qui fait largement l'objet du contrat d'objectifs et de performances et de la convention d'objectifs et de moyens que nous devons valider la semaine prochaine avec Monsieur le Préfet de Région pour les Pays-de-la-Loire.

Des actions autour des compétences, de la promotion de l'apprentissage et de la formation sont à hauteur de 56 millions d'euros, en particulier sur des enjeux axés sur l'orientation. Nous sommes très fortement mobilisés sur ce sujet avec l'organisation des nuits de l'orientation et la semaine de la découverte des métiers qui se déroulera en novembre et décembre prochain.

Des actions ont lieu aussi sur le développement et l'aménagement du territoire, c'est-à-dire toutes les missions consultatives, notamment auprès des services de l'Etat ou des collectivités à hauteur de 37 millions d'euros, ainsi que des mandats de représentation et d'animation politique pour 21 millions d'euros.

Nos travaux préalables à la négociation TCCI

Préciser l'origine et l'affectation des ressources publiques



Il faut souligner qu'il y a quelques années, la dotation du réseau était pratiquement à 1,4 milliard d'euros, ce qui montre bien la baisse effective actuelle.

Selon les propos du Président Hunaut, l'objectif du gouvernement, tel que nous le comprenons à ce jour, serait de ramener ce plafond de 525 millions d'euros à 425 millions d'euros, sur les quatre prochaines années. Cette baisse de taxe affectée a une réalité économique dure, puisqu'elle se traduit évidemment par de moindres investissements et des ajustements sévères d'effectifs, déjà réalisés ces dernières années.

De plus, deux prélèvements successifs ont eu lieu au niveau de notre fonds de roulement, en 2014 et 2015, avec 170 millions d'euros une première fois, et 500 millions une deuxième fois. Nous ne pouvons que constater l'effort du réseau apporté au redressement des finances publiques, même si pendant cette période, la situation ne s'est pas véritablement améliorée.

La même réalité est appliquée à la Mayenne, puisqu'en 2013, c'était 4,310 millions d'euros de taxe pour frais de chambre ; en 2023, nous sommes à 1,6 million d'euros, alors que nous bénéficions d'un soutien et d'une solidarité régionale, car nous devrions être plus proches de 1,450 million d'euros. Nous avons défini un Seuil Minimal d'Activité Consulaire (SMAC) qui est vraiment le seuil en deçà duquel il nous est difficile d'assumer 100 % de nos missions. En 2022-2023, nous avons bénéficié d'une stabilité exceptionnelle au regard de l'histoire de ces 10 dernières années. Il est important de savoir qu'en parallèle, le parc des entreprises que nous devons servir et accompagner, s'est accentué.

En 10 ans, nous sommes passés de 9 400 entreprises ressortissantes du territoire mayennais à 14 650 entreprises, soit 56 % d'augmentation de clients potentiels, alors que nous comptons plus de 60 % de baisse de dotation sur la période.

La dotation moyenne en 2013 était de l'ordre de 458 euros par entreprise et par an ; elle est en 2023 de 108 euros par entreprise et par an.

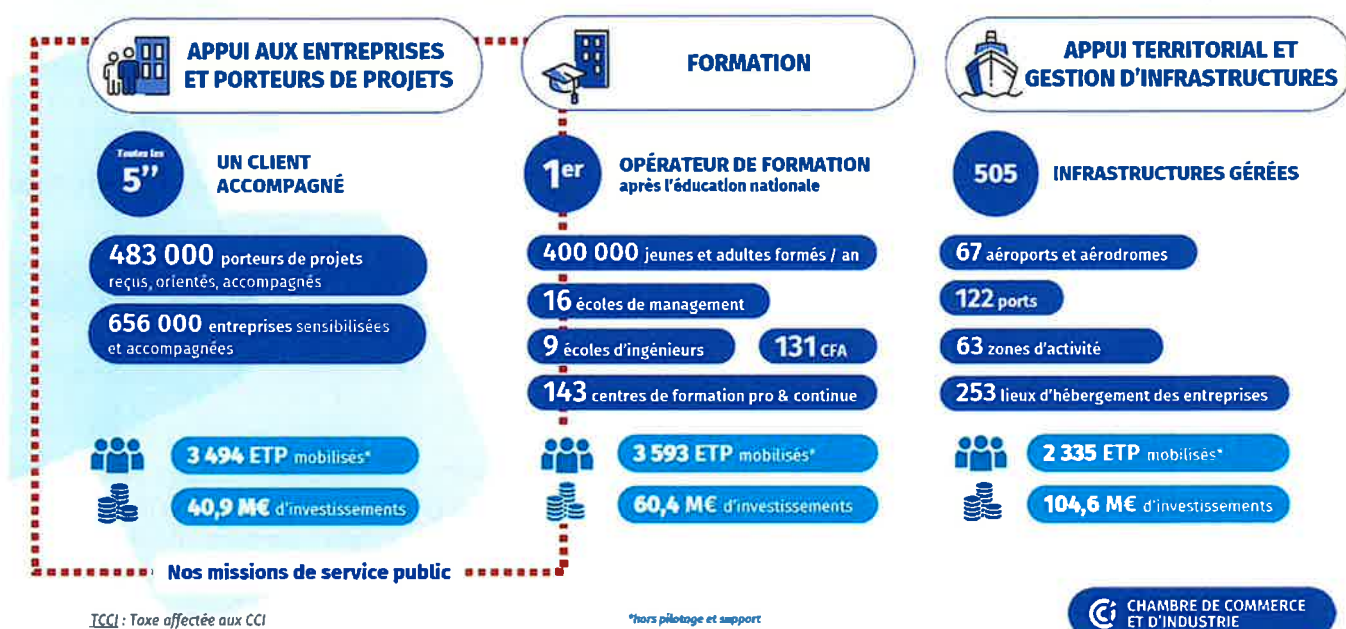
Cependant derrière les chiffres économiques, des actions réelles existent sur nos 3 grands domaines de compétences :

- **l'appui aux entreprises** qui bénéficie massivement de la réalité et de la volumétrie du soutien que nous apportons aux porteurs de projets ou aux entreprises accompagnées, avec un focus sur les transitions et les mutations RH, numériques ou écologiques,
- **la formation** avec 70 % de notre activité,
- **l'appui territorial et la gestion d'infrastructures**, notamment sur les enjeux du ferroviaire sur la Mayenne.

La réalité économique est là : plus les moyens sont diminués, moins nous pourrons accompagner nos acteurs !

Nos travaux préalables à la négociation TCCI

Modéliser l'empreinte du réseau des CCI



L'effet de levier de la Chambre de Commerce et d'Industrie est que pour 1 euro de TCCI qui nous est versé, c'est pratiquement 5 euros réinvestis dans l'économie territoriale par les activités connexes que nous savons développer. Lorsque nous mobilisons 1 euro de TCCI sur certaines actions, nous cherchons à amplifier l'action sur notre territoire en finançant la différence, soit par du reste à charge direct à l'entreprise, soit à travers des appels à projets ou des manifestations d'intérêt auprès de l'Ademe, de l'Etat ou des collectivités.

Plusieurs engagements, notamment avec les parlementaires, sont en cours. Monsieur Bruno Le Maire a ouvert la porte hier à une renégociation de l'effort d'économie demandé aux Chambres de Commerce et d'Industrie.

Nos travaux préalables à la négociation TCCI

Objectiver et chiffrer notre impact sur l'économie française

656 000

entreprises
accompagnées et
sensibilisées

Considérant **UNIQUEMENT**
LES 195 000 entreprises
accompagnées par un conseiller
CCI

**Par an et a minima,
un effet de levier
direct sur l'économie
française de 1 à 5**

(525 millions d'euros de TCCI pour
2,5 milliards d'euros de création
de valeur par an)

TCCI : Taxe affectée aux CCI

NOTRE IMPACT

62 %

Les entreprises accompagnées par les CCI ayant mis en place **AU MOINS UNE ACTION** de transformation (numérique, écologique, RH)

43 715
emplois créés
(1Mds€)

Pour les entreprises qui ont embauché à l'issue d'un accompagnement CCI, **3 EMPLOIS CRÉÉS PAR ENTREPRISE**

1,46 Mds€
d'investissements

Pour les entreprises qui ont investi à l'issue d'un accompagnement CCI, **54 800 € D'INVESTISSEMENTS GÉNÉRÉS** par entreprise

+7,5%
de croissance (CA)

L'augmentation moyenne du **CHIFFRE D'AFFAIRES, SOIT 3 FOIS PLUS QUE LA MOYENNE** nationale

Pour les entreprises suivies par la **TEAM FRANCE EXPORT**

+1,1Mds€
de commandes

L'impact additionnel sur le **CARNET DE COMMANDES**

15 300

EMPLOIS CRÉÉS

 **CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE**

Bruno Lucas, membre élu

J'aimerais insister, Madame la Préfète, sur un point particulier. Effectivement, nous soutenons totalement la démarche de la CCI en ce domaine. La COP a été signée et est maintenant remise en cause. Les chefs d'entreprise aiment bien le respect de la parole donnée. Je sais qu'une de vos missions est de faire remonter les impressions du terrain. Cela nous heurte beaucoup. Nous contractualisons, nous prenons des engagements, qui sont remis en cause régulièrement. Nous avons connu la même situation pour « action logement », c'est-à-dire des conventions quinquennales qui durent 1 ou 2 ans. Nous avons le respect de la parole et des signatures. C'est vraiment un état de fait, qui non seulement nous surprend, mais qui nous heurte énormément.

Applaudissements

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Il était important de faire remonter le ressenti de nos chefs d'entreprise et nous espérons que nous serons entendus. Nous recevons beaucoup d'échos sur l'intérêt des Chambres de Commerce et d'Industrie. Nous nous sommes engagés et il ne faudrait pas que cela pénalise, en particulier les CCI territoriales, en ayant des chambres à 2 vitesses : celles qui appartiennent à de grands territoires et celles, comme la Mayenne, qui regroupent un monde économique très puissant et un développement très conséquent. L'important est que nos équipes constituées puissent rester mobilisées sur leurs actions et qu'elles entendent bien qu'elles peuvent compter sur nous afin d'œuvrer à leurs missions.

II - ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Nous allons poursuivre avec la partie administrative et financière et je laisse la parole à Cyrille Laheurte.

1. Cession de l'Hôtel Consulaire

Cyrille Laheurte, Directeur Général

Lors de l'Assemblée Générale du 25 mai 2023, vous avez voté une délibération pour démarrer un processus de négociation exclusive avec un opérateur pour l'achat de l'Hôtel Consulaire de la Rue de Verdun. Nous sommes là aussi engagés très fortement sur des plans de restructuration, y compris de notre immobilier et de notre patrimoine, avec la volonté de regrouper tous les acteurs du développement économique sur le pôle Gare.



Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Nous allons dérouler ce projet de délibération technique dans le processus de confirmation de la vente auprès de l'opérateur retenu, c'est-à-dire le déclassement du domaine public de cet ensemble immobilier Hôtel Consulaire, sis 12 et 16 rue de Verdun à Laval, dans l'attente du transfert du siège social au moment de la réitération de la vente.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Concomitamment à l'acquisition en état futur d'achèvement d'un ensemble immobilier à la Gare de Laval auprès du Groupe DUVAL pour la réalisation du projet de Maison de l'Economie, la CCI de la Mayenne a décidé de mettre en vente l'hôtel consulaire sis 12 et 16 rue de Verdun à Laval qui abrite son siège social. L'Assemblée Générale de la CCI a confirmé ces orientations à l'occasion de son Assemblée Générale en date du 24 novembre 2022.

La CCI de la Mayenne a toujours eu la volonté de travailler en grande proximité avec tous les acteurs du territoire. En 2016, une première étape importante a eu lieu avec la création de l'Espace Entreprises 53 qui réunit à ses côtés, au siège de la CCI, Solutions & Co, la Région Pays de la Loire, Initiative Mayenne, Laval Cœur de Commerces et Mayenne International.

Le 24 novembre dernier en Assemblée Générale, les membres ont confirmé une nouvelle étape dans cette dynamique à travers l'acquisition en **VEFA** d'un espace au sein de la future **Maison de l'Economie de la Mayenne** qui accueillera, au-delà des acteurs historiques de la rue de Verdun, Laval Mayenne Aménagements, Laval Economie et d'autres acteurs du territoire. Le bâtiment devrait être livré, aménagé au 1^{er} semestre 2025.

Ce projet structurant pour notre territoire s'accompagne pour la CCI de la Mayenne de la nécessité de **céder l'ensemble immobilier qui abrite son siège historique**. En effet, les membres ont décidé d'un **Plan pluriannuel d'investissements 2022-2026 particulièrement ambitieux**, (incluant la Maison de l'Economie et le Campus formation) qu'il convient de financer en partie par la cession d'actifs.

Pour permettre la réalisation de la vente de l'immeuble, il convient de procéder au déclassement des parcelles, comme suit :

1. Descriptif des bâtiments

- 12, rue de Verdun : 3 niveaux avec sous-sol
- 16, rue de Verdun : 4 niveaux

2. Surfaces des bâtiments

- Superficie totale : 1727 m²
 - Sous-sol : 254 m²
 - RDC : 325 m²
 - Niveau 1 : 366 m²
 - Niveau 2 : 426 m²
 - Niveau 3 : 240 m²
 - Niveau 4 : 116 m²
- Parkings 35 places : 900 m²

3. Cadastre

- CI 13 : 655 m²
- CI 16 : 399 m²



DELIBERATION

Considérant :

- Les dispositions du code de commerce, Titre I^{er} du livre 7
- L'article 4.4.5.2 du Règlement intérieur relatif aux cessions immobilières
- La délibération prise par l'Assemblée Générale du 25 mai 2023
- L'avis du Bureau du 10 juillet 2023

Il est proposé la délibération suivante :

Les membres élus réunis en Assemblée Générale le 28 septembre 2023 décident à l'unanimité :

- ✓ De déclasser l'hôtel consulaire de Laval, 12 et 16 rue de Verdun du domaine public
- ✓ De donner tous pouvoirs à son Président ou à tout délégué qu'il désignera, pour signer tous les actes ou pièces et procéder aux formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à la réalisation de l'opération décrite ci-dessus et, plus généralement, faire à ce sujet tout le nécessaire, sans exception, ni réserve.

Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 0

Merci de votre unanimité.

Applaudissements

2. Délégations de signatures

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

A titre d'information, nous avons dû créer de nouvelles délégations de signature pour le bon fonctionnement de la CCI de la Mayenne.

- ✓ **Antoine Jouffineau** remplace Julien Elie,
- ✓ **Myriam Lasserre** remplace Gabrielle Garreau,
- ✓ Régie de recettes, ajout de **Mélanie Mouchel** pour l'utilisation d'un TPE et de **Julie Pelicot**,
- ✓ Régie de carte bancaire, ajout de **Maryse Rousseau**,
- ✓ Déclaration de créances, ajout d'**Isabelle Couprie** et de **Virginie Bertrand**.

Pour la partie RH, les modifications interviendront ultérieurement.

3. Tarification offres de formation

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

La tarification des offres de formation a été revue pour certaines d'entre elles.

✓ **Actualisation**

Cyrille Laheurte, Directeur Général

Une actualisation a lieu à la fois dans le cadre de la régionalisation de certains tarifs et la prise en compte pour la première fois de l'impact de l'inflation qui porte sur les intervenants prestataires mobilisés sur nos activités. Elle est appliquée au niveau régional sur toute la formation continue à partir du 1^{er} janvier 2024 et à hauteur de 5 %.

III – POINT DE CONJONCTURE

1. Enquête de conjoncture CCI 53 – Tendances provisoires

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Il nous paraît important d'établir un point sur la conjoncture en Mayenne. L'enquête en cours vient de révéler les tout premiers résultats. Je laisse Antoine Joufflineau nous faire part des tendances de cette conjoncture en Mayenne, issues d'un panel de 500 entreprises.

2. Statistiques créations / radiations d'entreprises

Antoine Joufflineau, responsable Relations institutionnelles, Etudes et Projets

En effet, ExpreCClon sera publié dans les prochains jours avec un point sur le moral des chefs d'entreprise, les chiffres d'affaires et les prévisions pour les 6 prochains mois.

Sur le **moral** des dirigeants, nous constatons une certaine stabilité depuis avril 2023, ce qui est plutôt positif, avec un moral en hausse dans les entreprises qui ont répondu à notre enquête de conjoncture.

Le niveau de confiance des chefs d'entreprise, qui avait diminué très significativement au premier trimestre 2022, remonte à 5,2 ; encore une fois en fonction des secteurs, la confiance n'est pas identique. Ce niveau est correct, même s'il est encore en deçà de celui de juillet 2021 qui était de 6,8. L'évolution du chiffre d'affaires montre une certaine stabilité dans le BTP, une augmentation dans l'hôtellerie et l'hébergement ; la restauration note elle, une diminution de l'ordre de 26 %.

63 % d'entre vous êtes plutôt positifs quant à l'évolution de votre chiffre d'affaires dans les 6 prochains mois, 42 % en stabilité et 21 % en augmentation.

Par contre, en termes de solde d'opinion, 55 % estiment une diminution de leur chiffre d'affaires dans les 6 prochains mois.

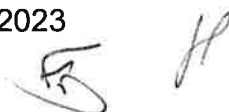
Sur la trésorerie, les chiffres sont quasi identiques avec 55 % d'entreprises en solde d'opinion qui estiment une décroissance.

Sur le carnet de commandes, une confiance est affichée pour 2/3 des entreprises qui pensent que leur carnet de commandes va augmenter ou se stabiliser.

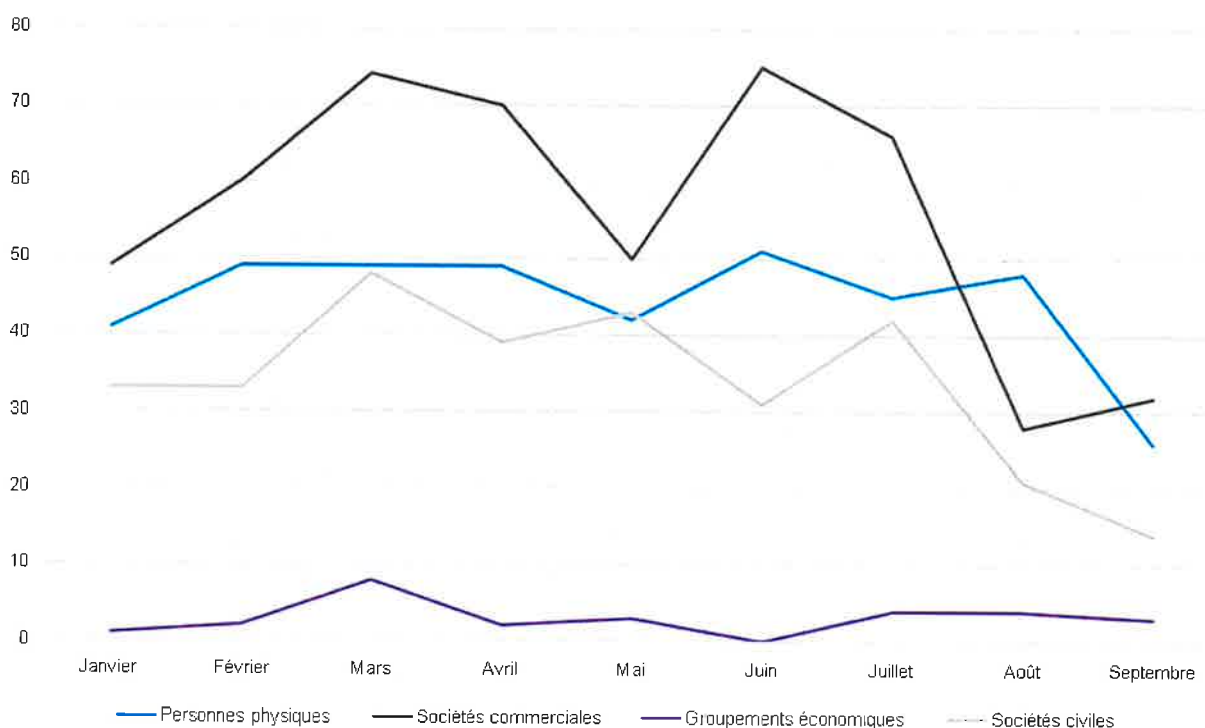
Dans le secteur du bâtiment, nous notons une attente d'une baisse assez conséquente du carnet de commandes, de près de 2/3 dans les 6 prochains mois.

Le niveau de confiance dans les entreprises est relativement élevé : près de 60 % d'entre eux n'estiment pas que leur entreprise puisse être en danger dans les 6 prochains mois.

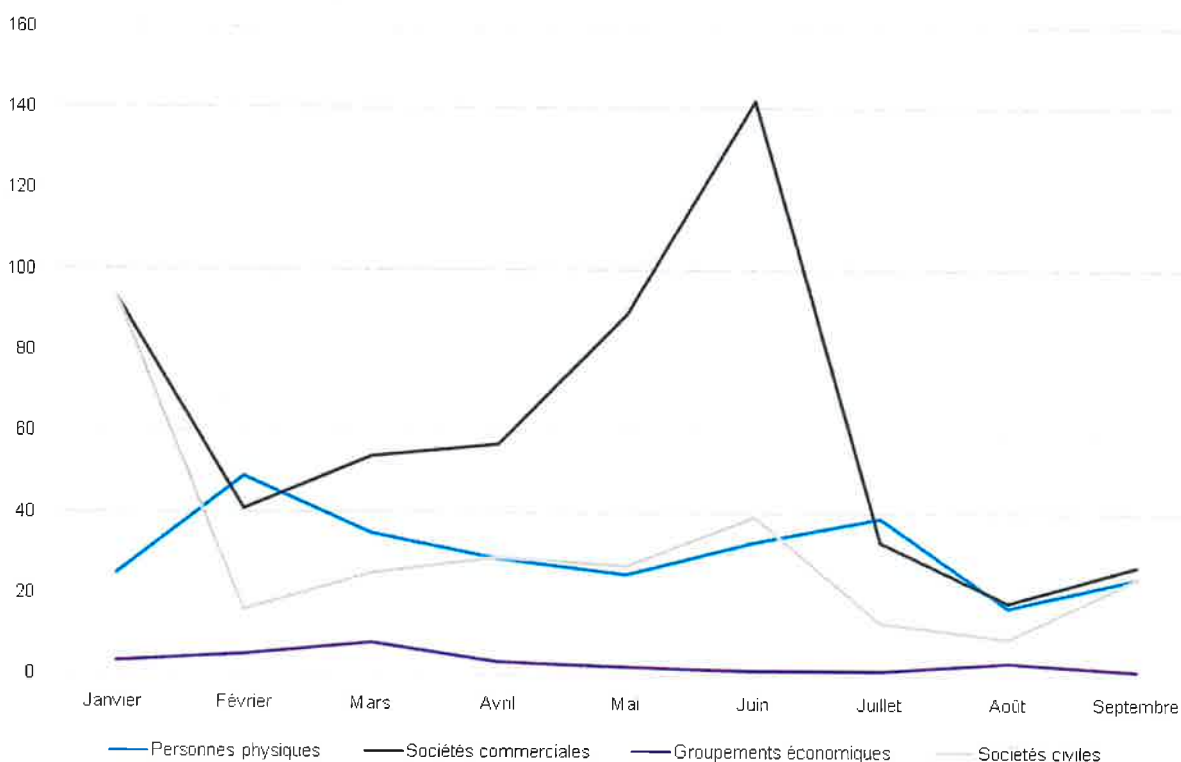
Les difficultés à venir seront principalement **le coût de l'énergie** avec la hausse des matières premières, **les difficultés à recruter, la diminution du carnet de commandes et la baisse de la clientèle.**



Nous nous sommes aussi intéressés aux **immatriculations en Mayenne** sur les 8 premiers mois qui baissent mensuellement.



Sur les radiations, nous constatons une petite remontée en septembre, selon la Banque de France, au niveau national, avec une croissance des défaillances sur les 12 derniers mois, mais qui reste inférieure à la période pré-Covid. Il y a plutôt une notion de rattrapage des deux années pendant lesquelles les entreprises ont été « mises sous cloche », que des défaillances dues à l'économie.



Applaudissements

(Handwritten initials)

3. Témoignages

Bruno Lucas, membre élu

Cette enquête reflète tout à fait la réalité.

Le moral des chefs d'entreprise est au plus haut, alors que de nombreux nuages se profilent. Ceci est paradoxal, mais tout simplement, le moral des dirigeants est du moral à court terme, basé sur l'activité immédiate, la trésorerie et le carnet de commandes actuel. Ces trois points sur le service marchand, sur le bâtiment ou sur l'industrie, sont plutôt à un bon niveau, avec des marges correctes. La Banque de France pourra nous le confirmer dans quelques mois. Nous allons connaître une année 2023 de bon aloi, après ces dernières années difficiles.

Pour l'instant, tout va bien, mais nous percevons toutefois une dégradation sensible. Sur l'industrie, il s'agit d'un niveau général qui pèse. L'industrie investit beaucoup et est, en conséquence, fortement handicapée par les taux d'intérêts. Le bâtiment est en train de s'écrouler avec la disparition des commandes (en Mayenne, - 20 et 25 % au regard des prises de permis de construire). Une certitude est que nous allons connaître un blocage, une crise du logement et une rupture du parcours résidentiel dans les années à venir.

Nous avons encore un peu de temps devant nous, puisque nous avons toujours 12 à 18 mois de répit, mais il faudra autant de temps pour remonter la pente.

Nous avons l'impression que la crise énergétique est derrière nous, en réalité elle va réapparaître avec une certaine acuité aussi cette année. C'est de ce fait une grande crainte. Nous savons qu'à l'heure actuelle, nous vivons de bons moments, mais que 2024 et 2025 seront des années difficiles. La crise du recrutement n'est pas sans aggraver cette situation. En 5 ans, la population active de la Mayenne a augmenté de 30%. Nous devons intervenir, être attractifs et inciter les personnes qui sont au chômage à venir travailler.

Nous avons œuvré ces dernières semaines sur deux entreprises en liquidation, afin de proposer à nouveau des emplois à environ 130 personnes. Chaque individu a reçu des propositions pour un, voire deux emplois. Tous sont venus faire des stages « découverte » dans les entreprises qui leur ont proposé un poste. Les 2/3 ont répondu : « nous sommes intéressés, mais... pas tout de suite, dans quelques mois et peut-être dans 1 an ». Il est nécessaire de travailler sur cette inadéquation entre nos demandes de recrutement de personnel et la capacité à pouvoir bénéficier de ce système. Nous retrouverons ces personnes dans quelques mois, quand certains droits s'atténueront quelque peu.

Des moments difficiles sont à prévoir, mais nous restons optimistes.

Applaudissements

Christophe Terrien, membre du bureau

Pour rebondir sur les propos de Bruno Lucas, les chiffres de l'intérim montrent une hausse dans le domaine du BTP, mais avec des contrats de plus en plus courts, c'est-à-dire, une gestion des compétences à plus court terme.

Le BTP est le seul secteur connaissant une hausse d'activité, tous les autres sont en baisse. Les derniers chiffres de juillet 2023 montrent qu'au niveau national, c'est - 2,9 % d'activité, - 2,4 % sur les Pays-de-la-Loire et - 8 % en Mayenne, en conséquence nous assistons à une forte baisse.

Les métiers les plus impactés sont les métiers les moins qualifiés. Il faut absolument que nous investissions sur ces personnes les moins expérimentées. Un dispositif, la FEST (Formation En Situation de Travail), a été mis en place et nous allons tous devoir y œuvrer.

Nous restons toutefois sur une activité assez soutenue.

Effectivement, comme l'évoquait Bruno précédemment, plus nous refusons des emplois, plus nous nous écartons de la vie active, et plus nous perdons nos compétences et notre confiance.

Applaudissements

Christophe Rouillard, conseiller technique

Aujourd'hui, c'est la trésorerie qui est importante chez les grossistes. Elle fait notre stock qui peut alors répondre à la demande du client. Aujourd'hui, les délais de règlements clients s'allongent et avec l'augmentation de l'énergie notamment, notre trésorerie fond.

Le recrutement est aussi un sujet crucial, car toutes les catégories socioprofessionnelles sont impactées. Nous avons énormément de difficultés à recruter, quelque soit le niveau du poste.

J'ai actuellement 10 annonces en cours, malheureusement sans aucun retour. Cela devient problématique dans le sens où nous ne pouvons plus répondre correctement à nos clients et nous ne pouvons plus être réactifs, que ce soit dans le domaine du SAV ou de la préparation des commandes. Nos délais d'action s'allongent, ce qui engendre des retards de facturation et de règlement. Le recrutement est vraiment un sujet qui nous inquiète. Nous aimerions qu'il soit remis au centre des discours de notre gouvernement.

Aujourd'hui, les matières premières reprennent un cours à peu près normal, ce qui nous permet de recréer nos marges.

Les entreprises ont moins de trésorerie et ont peur de l'avenir. Elles font moins d'investissements, ce qui équivaut à un fonds de commerce moindre.

En tant que chefs d'entreprise mayennais, nous restons cependant optimistes.

Applaudissements

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Je vous lis le témoignage de Nicolas Mousset qui ne pouvait participer ce soir à notre Assemblée Générale.

« La grande distribution, comme les autres secteurs, a subi le contexte inflationniste qui est de plus de 10 %, mais qui reste stable sur les deux derniers mois.

Les indépendants surmontent mieux la situation (Leclerc, Intermarché ou U), car plus réactifs que les grands groupes centralisés (Carrefour) et proposent une offre plus large que les enseignes telles que Lidl et Aldi.

Il y a des ruptures dans les rayons alimentaires liés à certains industriels qui ont eux-mêmes, des ruptures sur leurs emballages ou des manques de personnel.

Les volumes sont stables en alimentaire, mais les consommateurs s'orientent plus vers les marques distributeurs et les premiers prix. Ces volumes baissent légèrement en marque nationale.

Concernant les ventes non alimentaires, biens d'équipement et textiles, leur consommation est en retrait.

Malgré l'Etat qui pousse vers la réouverture des négociations, aucun industriel n'est revenu à la table des débats. Celles-ci s'ouvrent début novembre pour se terminer fin février, dernier délai.

Je ne commenterai pas la demande de l'Etat pour la vente à perte sur le carburant, sachant que nous achetons le carburant à Total.

Enfin, l'ensemble de la GMS (Grandes et Moyennes Surfaces) a répondu positivement pour des campagnes de ventes à prix coûtant jusqu'à la fin de l'année.

Je suis désolé de ne pas être présent et te remercie d'avoir pu exposer ce que j'avais à vous communiquer. »

Il était important de pouvoir vous faire cette restitution.

Je demande maintenant à Joël Balandraud, Président de la Communauté de Communes des Coëvrons, Président de l'Association des Maires et Adjoints de la Mayenne, de me rejoindre et d'évoquer avec nous, au travers de ses missions, ses attentes envers la CCI.

IV – INTERVENTION DE MONSIEUR JOEL BALANDRAUD

1. *Président de la Communauté de Communes des Coëvrons*

2. *Président de l'Association des Maires et Adjoints de la Mayenne*

Joël Balandraud, Président de la Communauté de Communes des Coëvrons, Président de l'Association des Maires et Adjoints de la Mayenne

Merci Eric pour ton invitation.

Madame la Préfète, bonsoir. Je vous salue toutes et tous en vos grades et qualités, et j'en profite pour me présenter rapidement.

Je suis effectivement élu, mais aussi vétérinaire libéral, indépendant et entrepreneur, et il est important de dire que nous ne sommes pas tout à fait commerçants, mais « nous n'avons jamais vendu la croquette à perte ». Contrairement à d'autres professions, telles que la médecine, notre client n'est pas notre patient, ce qui fait que nous portons une double casquette d'entrepreneur commerçant et commercial, même si la déontologie vétérinaire vis-à-vis du patient est tout, sauf du commerce. Nous apportons du soin qui n'est pas du commerce et nous effectuons de la vente qui est un autre élément. Cela nous offre une dynamique et une notion d'entreprise bien présentes.

Aujourd'hui, je suis Président d'EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) qui n'est pas une collectivité locale, la commune étant elle une collectivité locale. Ce n'est donc pas un cumul de mandat, nous pouvons être à la fois Maire et Président ; c'est une fonction attribuée par d'autres maires pour que nous devenions Président ou vice-Président, comme nous pouvons être chef d'entreprise et Président de CCI. Je cumule la fonction avec le mandat de conseiller départemental dont je suis vice-Président.

Les Coëvrons, c'est l'Est mayennais qui compte 27 000 habitants. La richesse du territoire repose sur l'élevage et l'agro-industrie, ce qui offre des dynamiques totalement différentes.

Un EPCI n'est pas une collectivité, mais un groupement de communes construit historiquement sur la base d'un volontariat, en Mayenne, dans les années 1960.

Les élus, autour de quelques thématiques dont une vous intéresse particulièrement, se réunissent pour construire ensemble ce qu'ils ne savent pas faire seuls (traitement des déchets, ramassage des ordures ménagères à Brée, à Neau ou à Evron, par exemple). Les syndicats d'eau se sont créés très tôt aussi.

La vocation est économique et touristique : en effet, le tourisme a toujours été perçu comme étant de l'économie. Les EPCI, communautés de communes et agglomérations, ont une vocation économique depuis leur origine. Lorsque nous sommes Présidents de ces non collectivités, nous sommes à la tête d'une collectivité qui a une compétence économique forte, partagée aujourd'hui avec la région et non plus, avec le conseil départemental qui lui, l'a perdue et qui en garde toutefois une faible partie avec l'accompagnement du tourisme. A Mayenne Tourisme, nous faisons de l'ingénierie mais pas de l'aide à l'économie touristique.

Le lien historique entre les collectivités, les communautés de communes et les entreprises était le foncier. Nous rencontrons à l'époque le Président de la communauté de communes pour évoquer le foncier et la problématique du développement économique.

Un autre lien historique faisait le « rendu » de l'aide à l'entreprise via ses impôts. Localement, quand nous sommes Président ou Maire, nous installons une entreprise qui va générer de l'impôt sur place.

Je voulais pointer dans nos relations, des limites, des points de convergence et des perspectives d'avenir.

La première limite entre le monde de la collectivité et le monde de l'entreprise, c'est la **nature même de ce que nous sommes**. Je suis un grand schizophrène : libéral, élu et Président de collectivité. En tant que chef d'entreprise, nous devons prendre des décisions tous les jours (liquidation d'un stock, licenciement ou embauche d'un collaborateur...). Dans les collectivités, l'espace temps est différent, avec des règles de bon sens et de protection de la dépense publique à respecter. Les procédures en sont quelque peu alourdies. Les temps de réponse sont souvent longs, mais nécessaires à la garantie et la protection de chacun et en toute transparence. Il est impossible de signer la vente d'un terrain par exemple, tant que le conseil municipal n'a pas délibéré. Nous devons présenter les dossiers publiquement avant toute signature. C'est une vraie difficulté dans la négociation avec les uns et les autres.

La deuxième limite de fonctionnement est **le lien fiscal**. Il est extrêmement rompu à ce jour, car il existe une déconnexion, même si vous continuez à devoir payer de la CVE pendant quelques années, nous ne la recevons déjà plus. Elle est déterritorialisée en grande partie pour nous. L'entreprise a souvent été une contrainte pour le voisin. Par exemple, une industrie qui s'installe, un bâtiment trop grand, du bruit... L'élu lui, va expliquer certaines contraintes au regard des normes existantes, va poser des protections, faire en sorte que le voisin soit satisfait, et surtout, il va récupérer les taxes et ainsi payer les éducateurs sportifs, les écarts de coûts de cantines....

Il va falloir faire preuve d'imagination au regard de la limite liée au foncier qui nous reliait en termes de relations. Aujourd'hui, nous parlons de ZAN (Zéro Artificialisation Nette) et de photovoltaïques, ce qui ne convient pas aux agricultures. Nous ne pourrons plus nous étendre demain, c'est 50 % jusqu'à 2030 et zéro artificialisation après 2030. En termes de choc thermique et de choc de développement, il est très compliqué d'imaginer le monde demain, même si nous y travaillons déjà.

C'est un enjeu majeur et un enjeu dans notre relation. Nous devons bien nous connaître et surtout nous faire confiance.

Le point de convergence principal est la nature de ce que nous sommes, c'est-à-dire des développeurs de notre territoire. Les élus sont présents pour développer leur territoire, économiquement, socialement et démographiquement. Un territoire qui perd des habitants est un territoire perdu pour l'élu. Tous les développements sont au cœur de l'activité politique. Le développement économique est le nerf de la guerre ainsi que le développement des marges, des personnes et des entreprises. Nous avons à la fois une nature commune et une autre nature qui l'est un peu moins.

J'avais assisté à une conférence il y a quelques temps déjà, menée par Gabrielle Halpern pour concilier ces deux natures différentes en faisant appel au concept de l'hybridation.

L'hybride a deux origines : c'est à la fois le sang mêlé (bâtard) en latin et l'excès (violences physiques ou sexuelles...) en grec.

Pour que nos deux mondes se comprennent, nous avons vocation à nous hybrider un peu. Nos nouveaux agents doivent être hybrides et ils le sont déjà d'ailleurs pour certains. J'ai recruté un agent qui est donc fonctionnaire, mais issu du milieu consulaire. Nous avons cette forte volonté de créer de l'hybridation en passant par de nouveaux modes d'action et par de nouvelles relations. Je me suis battu pour que mes équipes, dans le cadre de projet administratif, fassent corps et participent aux OFNIJEC.

Un exemple d'un objet hybride, avec Mayenne Tourisme, est le défilé des Ateliers Verdier aux UEM, leur 1^{er} défilé en Mayenne avec des partenaires privés financeurs.

Ce soir, à la communauté de communes des Coëvrons, un afterwork est organisé par nos agents au marché de Montsûrs, relation hybride et nouvelle, qui permet de se comprendre et de parler le même langage.

Dans le cadre du tourisme durable et en collaboration avec la CCI, nous avons réalisé de l'ingénierie sur des appels à projets relatifs à des manifestations d'intérêt extrêmement compliquées à traiter pour chacun d'entre nous. Dans ce cas précis, le fonctionnaire a pu aider le chef d'entreprise. Il y a une semaine, nous avons candidaté conjointement à Territoire d'Industrie auprès de l'Etat.

Vous allez recevoir des invitations pour la création d'un Ovni dans le quartier du Marais, à Paris, pendant 3 semaines, durant lesquelles 60 entreprises seront exposées (Lactalis, le Bon Mayennais, Bel...). Ces entreprises vendront et porteront la Mayenne et ses produits. Des ateliers d'artisanat, des cuisiniers, les services du conseil départemental et des communautés de communes auront l'opportunité de présenter leurs offres touristiques en Mayenne. Le Musée Robert Tatin et celui de Jublains feront aussi partie de cette manifestation. Nos agents fonctionnaires et nos offices de tourisme participeront également.

Nous devons, tous ensemble, défendre notre territoire et le rendre visible.

Madame la Préfète, je partage à 100% les mots de Bruno Lucas sur la notion d'engagement et de confiance pour l'avenir et nous plaidons pour une loi de finances pluriannuelle.

Nous saurons rebondir en Mayenne en œuvrant ensemble et en conjuguant nos vocations. Je vous remercie encore de cette invitation et j'espère avoir partagé ma passion avec vous.

Applaudissements

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Merci Joël, tu es un passionné et un engagé sur notre territoire, avec des intérêts identiques aux nôtres pour œuvrer collectivement.

Patrice Deniau, conseiller technique

Quelle est ta vision et celle de tes collègues sur la poursuite des regroupements de communes ? Ce sont par les petites actions que nous avançons et par là-même sur les coûts de fonctionnement. Concrètement, en Mayenne, sur les 5 prochaines années, y-a-t-il des dossiers de regroupement de communes en cours pour continuer à optimiser, sans bien entendu, perdre nos actions sur le territoire ? Nous savons pertinemment que ce n'est pas le nombre de communes qui fait que nous conserverons des services ou non.

Joël Balandraud, Président de la Communauté de Communes des Coëvrons, Président de l'Association des Maires et Adjointes de la Mayenne

Je suis tout à fait convaincu. J'ai créé une commune qui ne dépasse pas les 10 000 habitants, car contrairement à d'autres et avant de prendre une décision, j'ai étudié les impacts financiers et fiscaux. Ceux qui ont fait appel à des experts financiers et fiscaux, ont créé des communes de - de 10 000 habitants, puisqu'il y avait des conséquences fiscales énormes. Avec le recul sur ces mutations créées en 2015 avec 30 ou 40 % de dotations en moins, il a fallu choisir entre ne rien faire et perdre 40 % ou ne rien perdre en faisant tout.

Il y a effectivement des projets mais, la gouvernance des communes est très compliquée. Les élus visent l'année d'avant le renouvellement pour effectuer la mutation, soit un travail en amont. L'année du renouvellement, c'est la création de la commune nouvelle, l'échéance est à 2025 avec des projets en cours. Des garanties seront données aux communes qui passeraient des seuils intelligents de fonctionnement, afin qu'elles ne perdent pas les bénéfices extrêmement importants de dotations. Les économies d'échelle ne sont pas identiques à celles d'une entreprise.

Bruno Lucas, membre élu

Tu souhaites être labellisé Territoire d'Industrie. Peux-tu nous dire ce que tu attends de cette labellisation ?

Joël Balandraud, Président de la Communauté de Communes des Coëvrons, Président de l'Association des Maires et Adjointes de la Mayenne

La première attente est la notion de reconnaissance de l'existant.

Ensuite, c'est l'accompagnement institutionnel de la région. C'est se rendre visible vis-à-vis d'un accompagnement régional. Il est nécessaire de bien « entrer dans le cadre », car dans le cas contraire, il est fort probable de passer à côté d'une aide. L'Etat peut décider d'établir une ligne d'accompagnement Territoire d'Industrie, puisque ce territoire a été acté à un moment donné, et a mérité d'être un développement industriel avec une richesse et un potentiel. Chez Bel par exemple, nous avons des enjeux de formation des techniciens de maintenance.

Patrice Deniau, conseiller technique

Quid du logement ?

Joël Balandraud, Président de la Communauté de Communes des Coëvrons, Président de l'Association des Maires et Adjointes de la Mayenne

Il n'y a pas de soucis sur le logement.

Tout est compliqué dans beaucoup d'endroits, mais nous ne sommes pas en Ile-et-Vilaine et dans les Coëvrons, nous ne sommes pas à Laval.

Des centres bourgs ont été abandonnés. En Ile-et-Vilaine, ils sont dans un marasme total avec une attractivité très forte et des personnes qui ne peuvent pas être logées. Par exemple, à Evron, effectivement le choix de bâtiments n'est pas très important. Pour autant, il existe des marges de manœuvre. Mais le prix de la construction est bien présent. Nous n'avons pas de promotion immobilière.

Maëlle Morvan, Directrice du Développement des Entreprises

Je tenais à préciser qu'effectivement, les Coëvrons et la CCI de la Mayenne sont 100 % hybrides, puisqu'une convention a été signée « Mon commerce phygital avec les Coëvrons » afin de soutenir les commerçants qui souffrent beaucoup actuellement. Nous sommes vraiment présents pour les accompagner dans le développement du e-commerce.

De plus, si vous aimez Evron, je vous invite à participer à la soirée Transmission organisée par la CCI et la CMA de la Mayenne, le 10 octobre prochain à la Communauté de communes des Coëvrons.

Laurent Lairy,

Sur la zéro artificialisation des sols, et notamment sur les sujets de réindustrialisation, les communes seront fortement concernées. Nous ne pouvons pas chercher à réindustrialiser sans avoir de surfaces pour le faire.

Je sollicite Madame la Préfète sur cette problématique, car nous ne pouvons pas avoir une politique d'une part, et une interdiction d'agir d'autre part.

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Nous avons organisé un petit déjeuner French et Fab Tech au cours duquel il a été bien précisé qu'en termes de surfaces industrialisées en France, nous sommes largement en retard au regard de l'Allemagne, et pour rattraper ce retard, à quels endroits allons-nous pouvoir nous établir ?

Joël Balandraud, Président de la Communauté de Communes des Coëvrons et Président de l'Association des Maires et Adjointes de la Mayenne

L'émiettement à la vendéenne qui est une belle réussite pour le bocage industriel vendéen est l'antinomie de ce qui pourrait être possible. Aujourd'hui, c'est zéro éparpillement. L'enjeu après 2030, c'est la Zéro Artificialisation Nette des sols. Certes, depuis un bureau parisien, nous pouvons penser que la terre est de la terre et que si nous nettoignons une ancienne friche, il est possible d'y faire ensuite de l'agriculture. La terre végétale est une vraie fortune. Personne ne sait vraiment renaturer. Nous savons améliorer un territoire ou une zone humide. Seuls quelques projets nationaux, votés par décrets, pourraient sortir de cette zéro artificialisation des sols.

Le moment sera compliqué à gérer, sans étude d'impact d'une telle loi, avec néanmoins une bonne intention très partagée.

Applaudissements

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Je vous remercie pour vos nombreuses interventions passionnées et très intéressantes.

Nous allons passer au mot de la fin avec Madame La Préfète, mais auparavant je vous communique quelques dates.

V – INFORMATIONS / COMMUNICATIONS

1. Calendrier Assemblées Générales CCI de la Mayenne 2024

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

DATES	HORAIRES
Jeudi 14 mars 2024	De 17 h 30 à 20 h 30
Jeudi 23 mai 2024 (BE)	De 17 h 30 à 20 h 30
Jeudi 26 septembre 2024	De 17 h 30 à 20 h 30
Jeudi 21 novembre 2024 (BR+BP)	De 17 h 30 à 20 h 30

2. Agenda des événements

EVENEMENTS A VENIR



lundi 02 octobre 2023 aux Ordines

Régis ROSSI

▀ Les pouvoirs de
l'intelligence émotionnelle ▸

mercredi 11 octobre 2023

à Espace Mayenne

La Grande
AVENTURE
D'ENTREPRENDRE

71

CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

EVENEMENTS A VENIR

Samedi 14 octobre



72

CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE



3ème édition des nuits de l'orientation en Mayenne

- Mayenne : 23/11/2023
- Château-Gontier sur Mayenne : 06/12/2023
- Laval : 20/02/2024



Cérémonie des Vœux 2024

Organisée conjointement par la
CCI de la Mayenne et l'Agence Régionale des Pays de la Loire

Mercredi 24 janvier à 18 h 30 aux Ondines
Intervenant : Navi Radjou

Enfin, la prochaine **Assemblée Générale** aura lieu le **23 novembre 2023 à 17 h 30 à l'Espace Mayenne.**

VI – CONCLUSION

1. Conclusion par Madame la Préfète de la Mayenne, Marie-Aimée Gaspari

Marie-Aimée Gaspari, Préfète de la Mayenne

Monsieur le Président, merci de m'offrir le mot de la fin.

Je salue le Président de la Chambre d'Agriculture de la Mayenne, Madame la Directrice des Finances Publiques, Madame la Directrice de la Banque de France, les élus de la CCI et les personnes en leurs grades et qualités.

Je suis heureuse d'être face à vous et de clôturer des travaux très riches qui résument parfaitement tous les grands enjeux actuels, de l'agriculture à la formation des jeunes à travers les DCF, des sujets de PLF 2024 divers et variés, de la transition écologique et des partenariats ou hybridations selon les termes de Joël Balandraud entre les collectivités et le monde de l'entreprise, et l'Etat que je représente ce soir.

Tous les sujets de préoccupation, voire les inquiétudes, que vous avez évoqués ce soir, sont partagés par l'Etat et nous y travaillons.

En premier lieu, je souhaite mettre à l'honneur le rôle et les actions des Chambres de Commerce et d'Industrie et notamment celle de la Mayenne, qui sous votre orientation, Monsieur le Président, se mobilisent chaque jour au service des acteurs économiques.

Les CCI participent au dynamisme et au développement économique, à la formation, à la recherche, aux débouchés et à de nombreux sujets évidemment qui font partie de leurs missions de conseil aux entreprises. Vous êtes présents à tous les niveaux pour accompagner le monde de l'entreprise dans une mission totalement investie et reconnue par l'ensemble du secteur économique.

Les Chambres de Commerce et d'Industrie conduisent aussi un travail partenarial, comme nous l'avons vu avec les collectivités, mais aussi avec l'Etat. Je vous remercie d'avoir rappelé que nous avons su nous mobiliser au moment des violences urbaines. Nous vous avons contacté dès le lendemain, vous étiez prêts à agir et finalement, nous avons mieux œuvré ensemble que chacun de notre côté.

Nous avons trouvé une bonne coordination et une belle collaboration qui démontrent bien tout l'intérêt que nous avons à travailler ensemble et ainsi, faire face à des événements qui créent un trouble chez chacun, et notamment chez les commerçants qui œuvrent chaque jour au sein de leur commerce et qui ont vu leur outil de travail détruit, pillé et saccagé, dans les conditions que nous connaissons.

Ce soir, j'ai aussi entendu vos inquiétudes. Vous comprenez bien que je ne peux pas vous répondre comme si nous étions dans un débat public durant lequel j'aurais une liberté totale de parole. J'ai évidemment un devoir de réserve a fortiori sur un PLF 2024. Simplement, j'entends bien ces inquiétudes et vous pouvez compter sur moi pour me faire la porte parole de celles-ci, car ce qui est attendu d'un Préfet au niveau central, est bien qu'il fasse remonter ce qui se déroule sur les territoires. Nous avons une mission et une action de représentation de l'Etat, nous incarnons l'Etat ce qui ne veut pas seulement dire que Madame la Préfète est présente et prend la parole, mais aussi qu'elle est quelque peu « le palpeur » des inquiétudes, des craintes et parfois des colères. Une remontée d'informations n'est pas théorique, nous avons des sujets libres que nous pouvons faire remonter au travers de synthèses tous les 15 jours, avec un choix des sujets du territoire. Cela me rassure de vous transmettre cette information, car cela vous montre qu'au niveau central, nous nous intéressons à ce qui se déroule dans les territoires. Nous avons quelquefois des sujets imposés, mais nous avons toujours un sujet libre.

Soyez, en tous les cas, certains que je fais le meilleur usage des informations ou craintes que vous me transmettez.

Sur le PLF 2024, la situation d'endettement n'échappe à personne avec un budget pour l'année prochaine qui sera égal à notre endettement.

Le contexte est particulier après plusieurs années qui ont été totalement inédites et singulières et notamment, d'un engagement de l'Etat extrêmement fort auprès des entreprises de ce territoire pendant la crise Covid, « le quoi qu'il en coûte ».

Deux mots sur le ZAN qui inquiète beaucoup sur le développement économique : c'est tout d'abord une ambition dans la loi, qui doit être mise en œuvre et qui le sera. Nous tâtonnons encore un peu ; nous ne sommes pas sur une règle couperet, comme nous pourrions le croire, mais sur un projet plutôt régionalisé, avec une analyse régionale, nous avons des projets nationaux d'intérêt majeur et industriel qui permettront de déroger. Nous travaillons déjà sur une liste non neutre à l'échelle de la région, avec des projets sur des zones industrielles par exemple, qui pourront toutefois être construites vraisemblablement dans tous les départements.

Gardons-nous d'avoir une image trop rapide, mais le gouvernement est soucieux du développement économique avec des objectifs de transition écologique qu'il faut aussi pouvoir atteindre. Il est soucieux de la souveraineté alimentaire et de l'implication du monde agricole dans la transition écologique et énergétique.

Nous devons faire cohabiter toutes ses contradictions et nous atteignons l'hybridation, selon la métaphore de Joël Balandraud. Je crois fortement en la vertu du travail collectif.

J'aimerais terminer sur une note plus positive et laisser ainsi de côté les inquiétudes. Je voudrais vous dire que l'Etat accompagne aujourd'hui les entreprises à travers un dispositif qui est France 2030. Nous comptons 17 lauréats dont 6 pour l'année 2023 et c'est 14 millions d'euros accordés à des entreprises avec des projets extrêmement structurants et innovants, des entreprises mayennaises dont je tiens à saluer l'engagement et la capacité à innover. Nous essayons de porter les candidatures et de les défendre. Bientôt, vous serez tous associés à un temps de restitution de cette campagne France 2030, dans les locaux de la Préfecture. Nous y ferons participer l'ensemble des lauréats et du monde économique, afin que les lauréats puissent expliquer comment ils ont candidaté, un grand témoignage qui nous permettra de valoriser le monde économique mayennais. Voici une action positive de l'Etat en faveur du monde de l'entreprise.

Il faut aussi évoquer le sujet des recrutements qui fait partie de nos politiques publiques. Les chefs d'entreprise que je rencontre m'évoquent cette problématique. Ce sujet est très compliqué, mais nous investissons dans les politiques publiques sur les bénéficiaires du RSA, avec l'expérimentation du conseil départemental et des dispositifs comme le contrat d'engagement jeunes. Nous essayons de ramener vers l'emploi, des jeunes et des moins jeunes pour offrir ainsi une main-d'œuvre et ne pas entraver le développement économique des entreprises. L'Etat est aux côtés des dirigeants avec une réelle volonté de réindustrialiser, de poursuivre le développement économique.

La Mayenne est bien positionnée. L'individu qui vient en Mayenne sait qu'il arrive dans un territoire rural, mais ne sait pas forcément qu'il vient dans un territoire industriel, économique, innovant et très dynamique. La Mayenne doit apprendre à se faire un peu plus connaître de ce point de vue, mais je vois bien l'intérêt qu'elle suscite sur son modèle économique.

Je termine sur ces mots d'optimisme en vous confirmant que nous défendrons la Mayenne et ses entrepreneurs et que l'Etat est à vos côtés pour vous accompagner dans votre développement économique et favoriser le rayonnement du territoire.

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne
Merci Madame la Préfète pour ce discours encourageant.

Nous arrivons au terme de cette Assemblée Générale. Je vous propose de nous retrouver pour un cocktail, qui nous permettra de poursuivre nos échanges.

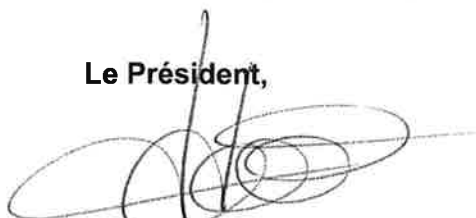
Notre prochain rendez-vous est fixé au **jeudi 23 novembre 2023 à 17 h 30 à l'Espace Mayenne.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 10.

Prochaine séance :


*Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 septembre 2023
établi sous réserve d'approbation
lors de l'Assemblée Générale du 23 novembre 2023*

Le Président,



Eric HUNAUT

Le Secrétaire,



Frédéric DEVINEAU

ANNEXES



SYNTHESE DES BUREAUX

12 juin, 10 juillet et 4 septembre 2023

Assemblée générale du 28 septembre 2023



Projets immobiliers/foncier

Hôtel consulaire – déclassement du bâtiment

Ce sujet est inscrit à l'ordre du jour de la séance.

Maison de l'économie

- Réflexions sur macro et micro-zoning
- Réflexions sur aménagement des espaces communs et pilotage de ces derniers
- Echéance de déménagement : 1^{er} trimestre 2025.

Foncier Saint-Berthevin

Une rencontre a eu lieu le 27 juin avec Leroy Merlin, Batipart, Laval Mayenne Aménagements et Laval Economie. Elle a permis de préciser les intentions autour de l'aménagement de cette zone.

Des rencontres avec les élus de Laval Economie ont eu lieu les 3 juillet et 25 septembre pour échanger sur la programmation et le calendrier.

Campus CCI 53– nouveau bâtiment

Une rencontre a eu lieu le 25/09 avec le Maire de Changé et le Président de Laval Agglomération pour présenter le permis de construire afin de faciliter la procédure administrative.

En parallèle poursuite de l'Avant-Projet Détaillé pour finaliser le cahier des charges de consultations des entreprises pour les travaux d'ici la fin d'année.

Représentations/désignations

Commission Départementale d'Orientation Agricole de la Mayenne

Reconduction des mandats actuels

Titulaires

- ✓ Vincent Seyeux
- ✓ Nicolas Mousset

Suppléants

- ✓ Eric Fouassier
- ✓ Konthirith Tek

Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée

- ✓ Représentant élu CCI près du CA de « Valorisons » : Christophe Terrien
- ✓ Suppléant : Antoine Joufflineau

Obligations légales

- ✓ Avis en matière d'urbanisme
- ✓ Demandes de dérogations au repos dominical
- ✓ Etat des marchés publics

Sans éléments nouveaux depuis la dernière assemblée générale.

Séminaire « Made in Mayenne »

Ce séminaire s'est déroulé le 11 juillet à Echologia.

Ce temps de réflexion avait pour ambition d'écrire la feuille de route de l'association à horizon 2030.

En effet, l'association a pour objectif de s'emparer de sujets importants et impactants : train, voirie, attractivité... sujets posés et travaillés pour faire du lobbying auprès des Pouvoirs Publics.

Antoine Joufflineau est l'interlocuteur CCI pour Made in Mayenne.

Cellule de suivi de crise « commerces »

Pour donner suite aux violences urbaines qui se sont déroulées à Laval semaine 26, la CCI a lancé plusieurs actions : courriers aux sinistrés, remontées auprès de CCI France, échanges avec la Préfecture de la Mayenne, réunion d'urgence élus et équipes CCI, actions terrain en 6 étapes :

1. Recenser les entreprises concernées
2. Les visiter pour échanger, évaluer et proposer un accompagnement personnalisé
3. Évaluer les impacts : social, économique et psychologique
4. Rendre compte périodiquement de la situation (CCI/ ETAT)
5. Faire autant que nécessaire l'intermédiation avec : Etat, collectivités locales, banques, assurances...
6. Accompagner dans le suivi administratif des différentes démarches et la recherche de solutions
7. Création d'une page « soutien aux commerçants, mise en place d'une cellule de crise » relayée via « l'Info commerce » et la « newsletter ».

<https://www.mayenne.cci.fr/actualite/soutien-aux-commerçants>

Cérémonie des vœux 2024

Elle se déroulera le mercredi 24/01/2023 aux Ondines à Changé – intervenant Navi Radjou.

Navi Radjou est un penseur, conférencier et auteur franco-américain, renommé pour ses idées novatrices dans les domaines de l'innovation, du leadership et du développement durable.

Il abordera :

- les concepts de sobriété et d'innovation,
- le changement de modèles économiques,
- le rôle des entreprises et des collectivités dans l'incitation à faire mieux, différemment dans un environnement contraint

NB : dans une interview donnée à Novethic.fr, Navi Radjou cite Renaissance Textile comme un parfait exemple à suivre de nouveau modèle économique

Conventions/partenariats

Economie Circulaire - Convention de subvention entre le Conseil Départemental et la CCI

Le Conseil départemental de la Mayenne s'est engagé dans un programme ambitieux pour développer l'économie circulaire sur le territoire mayennais avec notamment un dispositif d'aide pour les acteurs du territoire. L'accélération de la transition écologique est l'une des priorités de la CCI ; c'est un enjeu collectif majeur et une opportunité pour, notamment, les TPE et les PME. Face à la raréfaction des ressources naturelles, l'économie circulaire se développe et est un moyen, pour les entreprises, d'ancrer leur activité dans un modèle économique plus respectueux de l'environnement.

La CCI accompagne les entreprises qui souhaitent bénéficier d'une aide à la mise en œuvre d'actions en faveur du développement durable ou qui souhaitent valoriser leurs démarches. Elles pourront par exemple être accompagnées :

- Dans l'optimisation de leur mode de production ou de fonctionnement (Energie, locaux, matières premières, déchets, eau, mobilité) ;
- Pour engager une démarche de reconnaissance environnementale individuelle ou collective ;
- Dans la recherche d'un financement (investissement, étude, formation).

Pour ce faire, le Conseil départemental s'engage à verser une subvention de 9 895,71€ € à la Chambre de commerce. Une autre convention interviendra prochainement avec le Conseil départemental de la Mayenne sur le sujet de la décarbonation pour un montant avoisinant les 10 000 €.

Laval Virtual

Du 12 au 14 Avril 2023, la CCI de la Mayenne était partenaire de la 25^è édition de Laval Virtual.

Ce partenariat à hauteur de 10 000 € incluait le sponsoring des visites guidées, la possibilité d'en organiser en dehors des visites officielles et un nombre défini de places.

Pour l'édition 2024 qui se déroulera du 10 au 14 avril, un accord de principe a été donné pour reconduire le partenariat à hauteur de 10 000 €.

CNAM

Notre convention avec le CNAM qui est d'une part, locataire à l'IIA et d'autre part, notre partenaire sur des offres de formation a été renouvelée. Elle s'inscrit dans la continuité de l'existant et s'appuie sur l'accord cadre de collaboration 2020 – 2025 signé par les deux partenaires. Elle définit les modalités de prestations d'enseignement conjointes relatives au déploiement de formations diplômantes du Cnam en alternance. Le périmètre de cette convention est identifié pour la préparation de la Licence Sciences technologies santé mention informatique parcours Informatique générale, 3^{ème} année pour la rentrée 2023 – 2024 sur le site de Saint-Nazaire. Les modalités financières restent inchangées.

Maison des projets

Le 1^{er} septembre 2022, la Ville de Laval et la CCI de la Mayenne ont signé une convention de partenariat dont l'objet était la mise à disposition d'un local au rez-de-chaussée, situé 16 rue de Verdun, pour y installer la « Maison des projets ». Cette mise à disposition, d'une durée d'un an, a eu lieu dans le cadre des travaux d'aménagement du centre-ville menés par la Ville de Laval.

Le nouveau plan de médiation établi par la Ville de Laval s'appuie fortement sur la Maison des projets ; de ce fait, la Ville de Laval a souhaité prolonger la durée de la convention qui est arrivée à son terme le 1^{er} septembre 2023.

La durée de la convention est donc prolongée d'un an et se terminera au plus tard en décembre 2024 en raison du déménagement de la CCI dans les locaux de la MDE à intervenir début 2025.

Il est rappelé que les EPCI qui le souhaitent peuvent être accompagnés par la CCI pour un montage similaire à celui de la maison des projets de Laval

West Data Festival

Du 12 au 14 Mars 2024, Laval Mayenne Technopole organise la 6^e édition du West Data Festival (WDF) à l'Espace Mayenne.

Le WDF est un évènement professionnel à destination des entreprises pour les sensibiliser à la meilleure exploitation de leurs données et à l'usage de l'intelligence artificielle.

Il est l'évènement phare du programme régional d'actions DIVA, mené par un consortium d'acteurs ligériens pour développer la gestion de la data et de l'IA dans les entreprises, et dont font partie les CCIT des Pays de la Loire. De ce fait, la CCI Mayenne est partenaire du WDF.

L'édition 2024 s'articulera autour de 3 temps forts :

- Jour 1 : La data au service de la performance (en résonance avec l'année olympique) + une grande conférence-débat le soir faisant le lien entre performance sportive et performance de l'entreprise.
- Jour 2 : L'IA à la carte
- Jour 3 : La data arme secrète du marketing et du commerce

Dans le cadre de ce partenariat, la CCI 53 participera à :

L'organisation de session thématique

- Assurée par la CCI le 13 mars sur l'intelligence artificielle. Cette action rentre totalement dans le cadre du projet régional DIVA.

Hackathon : Participation de l'IIA

- Nouveauté 2024, LMT organise un hackathon en amont du WDF avec une restitution des projets pendant le WDF.
- L'IIA pourrait y participer, en attente du lancement de l'appel à projet pour candidater

Mayenne International

La convention CCI/Mayenne International est arrivée à échéance le 30 juin.

Martine Gasdeblay reste déléguée de Mayenne International jusqu'à fin 2023 ; Maelle Morvan reprendra ensuite le pilotage avec le support d'une personne à recruter qui interviendrait sur le volume horaire prévu dans la convention.

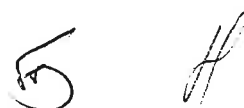
Ma Ville Mon Shopping

Depuis avril 2020, la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne s'est mobilisée pour mettre en œuvre une place de marché départementale avec www.mavillemonshopping.fr, l'outil du groupe La Poste, en partenariat avec la Banque des territoires, les chambres consulaires et les territoires du département. Cette plateforme permet aux commerçants, artisans et producteurs locaux mayennais de proposer leurs produits à la vente en ligne, en click & collect ou en livraison à domicile.

Une convention annuelle de partenariat a été signée en novembre 2020, renouvelée en 2022 jusqu'à l'été 2023. L'outil MaVilleMonShopping.fr (MVMS) s'inscrit dans l'accompagnement proposé notamment dans le cadre des conventions Mon Commerce Phygital.

La CCI de la Mayenne a décidé de reconduire ce partenariat pour un coût de 7560 € avec le contenu suivant :

- Page dédiée partenaire CCI Mayenne, recrutement et onboarding
- Accès aux statistiques
- Commission à 9%
- Codes promos pour soutenir la consommation locale (200*15€)



Stade Lavallois

La CCI a conclu un partenariat avec le stade lavallois pour un montant de 6 050 €.

Futsal

La CCI a conclu un partenariat avec le futsal pour un montant de 3 000 €.

Subventions/cotisations/adhésions

Progressions ensemble

Le Challenge « Progressions ensemble » est organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne en partenariat avec le Crédit Mutuel.

Il s'inscrit dans le cadre du soutien apporté aux associations commerciales et artisanales du département et est destiné à les récompenser, pour leur dynamisme, leur inventivité et leur implication dans l'animation de la vie locale.

Pour ce faire, les associations doivent présenter le bilan des actions réalisées pour dynamiser l'activité commerciale locale en 2022 et les projets à venir au titre de l'année 2023.

Ce temps fort avec les unions commerciales s'est déroulé le lundi 20 mars 2023 à la CCI Mayenne.

Pour rappel, les associations étaient invitées à pitcher devant un Jury.

8 unions commerciales ont déposé un dossier de candidature (contre 9 en 2022).

L'analyse des dossiers et la présentation des actions ont amené le Jury à proposer l'attribution des prix et des montants suivants :

Association	Ville	Montant proposé pour 2023	Prix obtenu
Castel Shopping	Château-Gontier sur Mayenne	1700	Proposition de participer au challenge national
UCAL	Landivy	650	Coup de cœur du jury
Laval Cœur de Commerces	Laval	1400	La plus conviviale
Association des Commerçants de Craon.Com	Craon	1400	
Artcom	Ernée	1500	Meilleur service clients
Au Cœur d'Ambrières	Ambrières les Vallées	1200	
Cap Gorronnais	Gorron	950	Attractivité d'un Territoire
UCAVM Mayenne	Mayenne	1700	
TOTAL MONTANT SUBVENTION		10 500	

Made in Mayenne

Appel à cotisation 2022 : 250 €.

Tarification offre de formation

Ce sujet est inscrit à l'ordre du jour de la séance.

Actualisation des délégations de signatures

Ce sujet est inscrit à l'ordre du jour de la séance.

Convention d'Objectifs et de Moyens CCI Pays de la Loire 2023_2027

Ce sujet est inscrit à l'ordre du jour de la séance.

Evolution TCCI

Les discussions ont commencé entre CCI France et le gouvernement sur la trajectoire 2024 et suivante concernant la TCCI. En parallèle, nous avons dû arrêter des hypothèses de répartition pour 2023 (rectificatif) et 2024 (primitif) au niveau régional.

CCI France et le réseau des CCI effectuent un travail de lobbying actif auprès des parlementaires et des représentants de l'Etat afin de limiter les impacts liés à une trajectoire des ressources fiscales qui s'annonce délicate



Observatoire du commerce

Comme chaque année, l'observatoire du commerce du département a été actualisé. Il s'agit d'établir une photographie du tissu commercial de la Mayenne et d'analyser son évolution. C'est un outil d'aide à la décision qui accompagne notamment notre capacité à produire des études sur les territoires. Ce document est accessible [sur le site de la CCI](#).

Suite étude hôtellerie

Une présentation de l'étude a été réalisée auprès des élus de Laval Economie et Laval Mayenne Aménagements le 22 juin dernier avec une prise en compte conséquente des enjeux territoriaux. Une autre rencontre, avec une assemblée plus ouverte, s'est déroulée le 22 septembre. Il s'agit de restituer ces éléments d'analyse à ceux qui ont été consultés et aux professionnels de la filière.

Projet aménagement RN 162

Le 1^{er} janvier 2024, la RN 162 va être transférée aux départements de la Mayenne et du Maine et Loire. Les deux départements ont décidé de ne pas attendre cette échéance pour initier les études en vue de l'aménagement de cet axe de circulation important qu'il conviendra alors de nommer RD 162.

Le calendrier attendu est le suivant

- 2023 – 2025 : Etudes d'opportunités
- 2026 – 2027 : Enquêtes publiques
- 2028 : décision sur la suite de l'opération
- A compter de 2030 : études techniques et réglementaires

Aéroport Notre Dame des Landes

Le Président Jean-François Reynouard, a adressé un courrier au Préfet de région l'alertant sur la situation de l'aéroport Nantes Atlantique et du retard pris dans le programme de modernisation validé en 2018.

Créations d'entreprise 2023

- ✓ Mayenne : + 7 %
- ✓ Sarthe : + 1 %
- ✓ Maine et Loire : - 1 %
- ✓ Vendée : - 2 %
- ✓ Loire Atlantique : - 7 %

Ces chiffres doivent être interprétés avec prudence au regard du lancement du guichet unique au 1^{er} janvier 2023, des impacts sur les délais d'enregistrement dans le répertoire Sirene pouvant temporairement exister.

Territoires d'Industrie

Proposition de documents portant sur les contributions et préconisations de la CCI à la nouvelle labélisation TI pour la période 2023-2027

Principaux points :

- Chef de projet
 - Mutualisé ou pas
- Détermination d'un plan d'actions
 - Innovation
 - Transition écologique
 - Compétences
 - Foncier
- Contributions de la CCI de la Mayenne au plan d'actions TI Laval Agglomération pour la période 2023-2027
 - Réhabilitation du bâtiment actuel du Campus CCI, zone technopolitaine à Changé
 - Observatoire du foncier et de l'immobilier économique
 - Accompagner les projets de transition écologique et environnementale des entreprises industrielles
 - Accompagner les entreprises industrielles vers l'industrie du futur
- Fiche nouvelle pour la CCI 53
 - Accompagnement au développement d'infrastructures de production et de distribution d'hydrogène. Montrer la volonté du territoire d'être un acteur des EnR et particulièrement du développement de la filière hydrogène, comme il l'a été sur le volet GNV (accueil de projet de méthanisation, implantation d'une station d'avitaillement, accompagnement d'entreprises dans ce secteur d'activité).
 - Objectif : soutenir et accompagner l'implantation d'un site de production et de stations d'avitaillement.

Souhait de la CCI pour un seul territoire d'industrie avec un chef de projet mutualisé.

Agenda partagé

Objectif : créer un agenda partagé ouvert uniquement aux acteurs de l'écosystème du développement économique et institutionnels de la Mayenne dans l'objectif d'éviter les doublons. Démarches en cours.



Nuits de l'orientation

Dans le contexte de l'évènement national « le mois de la découverte des métiers » du 6 novembre au 9 décembre 2023, dont l'objectif est de positionner le réseau des CCI comme un acteur entre le monde de l'entreprise et le monde éducatif, le bureau a décidé en mars dernier, du principe de s'associer à cet évènement national et de proposer :

- ✓ NO Mayenne : 29 novembre 2023 – Salle polyvalente de Mayenne
- ✓ NO Château-Gontier sur Mayenne : 6 décembre 2023 – Salle Saint Fiacre
- ✓ NO Laval : 20 février 2024 – Salle Les Ondines à Changé

Effectifs formation

Cette nouvelle rentrée enregistre des difficultés d'optimisation des groupes aussi bien au Campus qu'à l'IIA.

Au Campus, les formations BTS souffrent d'un manque de candidats notamment en raison d'une concurrence très forte ; a contrario, les rentrées infra-bac sont à l'attendu, voire au-delà des objectifs.

A l'IIA, l'établissement de St Nazaire est presque à l'objectif, celui de Laval connaît un taux de remplissage moindre.

Une concurrence accrue, un environnement de la formation en pleine mutation et le manque d'accompagnement pédagogique en 2022/23 (absence de coordinateur pédagogique) expliquent en partie ce constat de rentrée 2023/2024.

L'effectif global, à ce jour, est de 506 apprenants, soit + 2,4 % par rapport aux effectifs de 2022/2023. Nous n'avons pas encore atteint les objectifs ambitieux que nous nous étions fixés pour cette rentrée 2023/2024 mais il nous reste deux mois pour nous en rapprocher.

Data center

Comme nous l'avons déjà évoqué, nous avons lancé l'idée, en 2019, de pouvoir envisager l'implantation d'un Data Center dans le sous-sol du site du campus actuel. Des solutions techniques innovantes pourraient y être installées. Nous avons inscrit ce projet dans le cadre de Territoire d'Industrie de Laval. MCT, à travers son offre innovante Hyperion, pourrait opérer cette activité.

L'objectif est de créer un Centre de Données à haute efficacité énergétique et environnementale sur la zone technopolitaine.

La création d'un tel équipement, associant les acteurs locaux, entreprises et partenaires intéressés s'inscrit dans une triple ambition pour le territoire :

- Développer une nouvelle offre de stockage de données numériques sur le territoire de l'agglomération de Laval,
- Offrir aux acteurs locaux (établissements d'enseignement, collectivités, institutionnels et entreprises) des solutions de stockage de données dans un souci de souveraineté territoriale,
- Développer de nouvelles technologies moins consommatrices en énergie et favorisant l'exploitation de l'énergie produite.

La priorité est de pouvoir valider la faisabilité technique d'implantation et de définir les exigences associées pour le faire.

EDM

Enjeu : relancer l'offre Ecole des Managers (EDM) en collaboration avec différents acteurs.

Ce titre, reconduit pour 3 ans par CCI France, nous permet dorénavant de lancer une nouvelle promotion en élargissant la zone de recrutement et en nous appuyant sur des CCI limitrophes. Plusieurs contacts sont en cours et des volontés ont été confirmées.

Objectif :

- Lancement d'une nouvelle formation en mai 2024
- Optimiser les effectifs et pérenniser la formation
- Partager le projet avec l'équipe DDE et notamment l'entrepreneuriat
- Collaborer avec d'autres CCI de proximité : CCI35 et CCI49
- Adapter le nouveau référentiel pédagogique (CCI France).

Déploiement de l'offre IIA au sein d'un nouveau territoire La Touraine avec la CCI37

Dans le cadre du plan de développement de l'Institut d'Informatique Appliquée de la CCI de la Mayenne, nous avons engagé une politique de déploiement sur d'autres territoires.

Nous avons ouvert en septembre 2021 une implantation à Saumur en partenariat avec la CCI de Maine et Loire. Toutefois, ce bassin est limité et même le BTS SIO rencontre des difficultés en termes de sourcing en jeunes étudiants ou apprentis. Aussi, nous avons identifié une opportunité en Indre et Loire. Nous avons donc proposé à la CCI de la Touraine de développer un partenariat pour déployer l'IIA à Tours (en substitution du site de Saumur).

Une étude est en cours sur la concurrence existante en local et sur les besoins des entreprises.

Nous pouvons capitaliser sur notre expérience de Saint Nazaire pour déployer un nouveau site.

Objectif prévisionnel :

- Lancement d'une formation informatique dès septembre 2024 (si confirmation et validation avant fin octobre 2023)
- Offre de formation :
 - ✓ Offre BTS SIO SISR en apprentissage en septembre 2024
 - ✓ Offre BTS SIO SLAM (statut étudiant)
- Rétroplanning :
 - ✓ Juin : Rencontre avec Frédéric BRIS et Marine AVELINE référente numérique CCI37 pour projet d'implantation à Tours
 - ✓ Juillet/Aout/Septembre : Etude de la concurrence : Equipes projet IIA53/37
 - ✓ Septembre : Rencontre Direction CCI37/53 et élus CCI
 - ✓ Septembre : Montage financier/Prévisionnel
 - ✓ Octobre 2023-Juin2024 : Commercialisation offre (salons, COM) et recrutement des ressources pédagogiques si projet validé

Si ce calendrier ne peut être respecté, l'offre sera lancée en 2025.

UEM 2023

Elles se sont déroulées le 14 septembre à Espace Mayenne avec un programme riche et varié. Environ 1000 participants ont pu bénéficier des témoignages d'intervenants de qualité.

Grande Aventure d'Entreprendre

La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne, en partenariat avec l'association J'Entreprends en Mayenne et Laval Emploi, organise le mercredi 11 octobre 2023, de 14 h 00 à 18 h 00 aux Ondines à Changé, la Grande Aventure d'Entreprendre.

Au programme de la manifestation :

- Forum de la Création-Reprise
- Mini-Conférences

En complément de la GAE qui entre dans le programme de la Semaine de l'Emploi, Laval Emploi organise, dans la matinée, 4 ateliers avec ses partenaires.

Soirée anniversaire (20 ans) des Ateliers de la Création : rétrospective des 20 éditions, interventions/témoignages des différents acteurs d'hier à aujourd'hui.

Les jeudis de la RSE – reprise du programme en septembre 2023

Les Jeudis de la RSE ont été lancés, en novembre 2022, par la production et la diffusion de 13 vidéos de témoignages qui ont mis en lumière les démarches d'entreprises du territoire.

Toujours en lien avec le projet de mandature, ce programme se poursuit et s'étoffe aujourd'hui jusqu'à fin décembre avec de nouveaux formats. Les Jeudis de la RSE deviennent un programme hebdomadaire dédié à la RSE : ateliers, vidéos, témoignages... Un accompagnement collectif pour les entreprises qui souhaitent découvrir les différentes thématiques de la RSE.

Les Jeudis de la RSE participent à l'objectif commercial du pôle Performance de la CCI via la promotion de l'offre RSE existante.

Réunion Tech In Fab

Un petit déjeuner a eu lieu le 8 septembre chez Gys avec l'ambition de relancer la démarche Tech In Fab : pitch par des sociétés qui ont des besoins, pitch par des sociétés qui ont des solutions, échanges et networking.

60 000 Rebonds

Objectif : relancer l'association 60 000 rebonds laquelle a un double objectif :

- Aider les entrepreneurs post-liquidation à rebondir vers un projet salarial ou entrepreneurial
- Changer le regard de la société sur l'échec

Date pour ce lancement dans les locaux de la CCI : le mardi 3 octobre à 8 h 30.



**INTERNATIONAL
WEEK**

TEAM

Une semaine pour
réussir à
l'international

2023

À LAVAL
le 25 sept. Après-midi
À ANGERS
le 26 sept.
À LA ROCHE/YON
le 27 sept. Après-midi
À NANTES
le 28 sept.
AU MANS
le 29 sept. matin

LAVAL

INTERNATIONAL PITCH CHALLENGE

25 septembre

- International Pitch Challenge 16h - 18h
- Conférence 18h30 - 20h – Laurent Goulvestre
- Cocktail networking

Lieu : Hippodrome

JNCP 2023

Comme les années passées, la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne propose son soutien auprès des EPCI, Villes et Unions commerciales, dans l'organisation de la Journée Nationale du Commerce de Proximité qui se déroulera le samedi 14 octobre 2023.

Cette manifestation vise à donner un coup de projecteur sur le commerce local au travers d'animations au cœur de villes ou dans les centre-bourgs. C'est aussi l'opportunité de faire découvrir les différents métiers à la population.

La CCI reçoit un kit de communication qu'elle partage aux territoires participants, à savoir pour 2023 :

- UCAVM Mayenne
- EPCI des Coëvrons avec 8 villes participantes
- EPCI du Bocage Mayennais avec 2 territoires participants (Gorron et Ambrières-les-Vallées)
- Laval, via Laval Cœur de Commerces
- Ernée, via Art Com
- Castel Shopping.

